



LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE
L'INTERSYNDICALE ET ZIARI
**LES BLOUSES BLANCHES
DÉCRÈTENT UN NOUVEAU
CYCLE DE GRÈVES**

P. 4

ILS BRÛLENT LES CORPS
DE LEURS VICTIMES
**UN NOUVEAU
PAS FRANCHI
DANS L'HORREUR**

P. 6

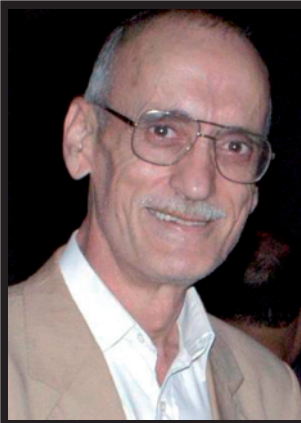
ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1876 | Sam. 17 - Dim. 18 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LIGUE 1, DOMICILIATION
USM EL HARRACH-MC ALGER

**KERBADJ
ÉLUDE
LE SUJET**

P. 12

LES ENTREPRISES PUBLIQUES À L'INDEX

LE COUP DE SEMONCE DE SELLAL



P. 3

PHOTO KHEIRA NEGAB



VACANCES D'ÉTÉ POUR LA
COMMUNAUTÉ À L'ÉTRANGER
**TROUVER LES
SOLUTIONS POUR
DE MEILLEURES
CONDITIONS D'ACCUEIL**

P. 4

19 MAI 1956

**L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS
ALGÉRIENS**

P. 5

JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ
**LES TIC AU SERVICE DE
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

P. 5



24

des personnes asthmatiques en Algérie sont soumises à un suivi médical rigoureux, a indiqué le président de la société algérienne de pneumo-phtisiologie, le Pr Salim Nafti.

1.173

logements sociaux seront attribués prochainement au profit des citoyens de dix daïras de la wilaya d'Aïn-Defla, selon les services de la wilaya.

40.000

personnes sont transportées quotidiennement par le tramway à Oran qui a été mis en marche le 1er mai courant.

Moins de 200 transplantations rénales effectuées par an en Algérie

Moins de 200 transplantations rénales sont effectuées annuellement en Algérie à partir de donneurs vivants, ce qui reste en deçà des besoins exprimés en ce sens, a indiqué, mercredi à Alger, le Pr Si Ahmed El-Mahdi, chef de service chirurgie et transplantation au CHU de Blida. "3.500 à 4.000 nouveaux patients viennent s'ajouter aux 19.000 qui sont hémodialysés actuellement", selon les statistiques de la Fédération nationale des insuffisants rénaux. Evoquant l'intérêt que portent les autorités pour la greffe rénale, le Pr Si Ahmed a rappelé le projet de réalisation d'un institut de reins et de greffes qui sera opérationnel en 2014 à Blida. L'insuffisance rénale pose un problème de santé publique, car les chiffres relatifs aux insuffisants rénaux ne cessent d'augmenter assez vite, d'après la Société algérienne de néphrologie qui prévoit l'existence d'environ 25.000 insuffisants rénaux en 2020.

Le porte-parole de la Fédération nationale des insuffisants rénaux, Boukhors Mohamed, a affirmé, de son côté, que la greffe d'organes demeure l'unique



moyen pour sauver la vie de milliers d'Algériens ou remédier à des astreintes très éprouvantes, comme les séances répétées de dialyse.

Campagne de sensibilisation à Blida contre les risques survenant durant l'été



Une campagne de sensibilisation contre les risques survenant au cours de la saison estivale a été lancée jeudi par les services de la Protection civile de la

wilaya de Blida, a-t-on appris, mercredi, du directeur de ce corps sécuritaire. "Dix-huit communes de Blida sont ciblées par cette campagne, dont les animateurs comptent sensibiliser leurs résidents sur tous les dangers menaçant leur environnement et leur vie durant l'été 2013, à l'instar des noyades au niveau des plans d'eau, les intoxications alimentaires et les incendies de forêts", a indiqué le colonel Ghoualem Abdelkader. Un intérêt particulier sera accordé par les animateurs de cette campagne, aux riverains des forêts et aux exploitants agricoles dont les actions d'incinération des résidus de leurs récoltes, à la saison des moissons-battages, sont à l'origine d'énormes incendies. Les citoyens résidant aux alentours des plans d'eau, à l'instar des oueds, des réservoirs et autres bassins d'irrigation, sont, eux aussi, concernés par cette campagne, au vu des cas de noyade déplorés à chaque saison estivale, au niveau de ces lieux, dont l'Oued Hammam Melouane, Oued Chiffa et la retenue collinaire de Mouzaïa.

Plus de deux millions de touristes ont visité l'Algérie en 2012

Plus de deux millions de touristes ont visité l'Algérie en 2012, soit 10% de plus par rapport à 2011, selon un document élaboré par l'Office national du tourisme (ONT). Le document distribué à la presse à l'occasion du 14e Salon international du tourisme et des voyages (Sitev), ouvert jeudi à Alger, précise que parmi ce flux de touristes figurent 928.000 étrangers, ce qui représente une hausse de 8,91% comparative-ment à 2011. Ces touristes sont venus majoritairement de Tunisie, de France, d'Espagne et d'Italie. Selon le document, la situation économique et les investissements soutenus par le gouvernement sont autant de facteurs du développement du secteur touristique.

Par ailleurs, les organisateurs du salon estiment que cette manifestation se veut une occasion "pour mettre en exergue les différents pôles touristiques de l'Algérie et promouvoir le produit touristique algérien et la destination Algérie".



Mourad Medelci :

"Mon pays poursuivra ses efforts, déjà considérables, pour apporter sa contribution à la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, notamment le trafic de drogues et pour renforcer la sécurité de nos frontières. L'Algérie a toujours manifesté une solidarité effective et concrète avec le Mali. Depuis le début de la crise, l'Algérie a apporté une aide financière directe, assuré la formation et le renforcement des capacités de l'Armée et des forces de sécurité du Mali, procédé à d'importantes fournitures d'équipements et de matériels au profit de l'Armée malienne et livré du matériel pour la sécurisation des sites sensibles dans la capitale Bamako."

Les pires excuses des conducteurs en infraction au tribunal

Pour faire sauter leur amende, certains sont prêts à tout et surtout à inventer des histoires tordues. Lundi, le tribunal de Cognac s'est amusé à répertorier les pires excuses des conducteurs en infraction routière entendues dans la journée. Les policiers ont l'habitude d'en entendre des vertes et des pas mûres lorsqu'ils voient comparaître des citoyens au tribunal. Florilège des plus belles perles de conducteurs dos au mur qui tentent de faire sauter leur amende.

Les excès de vitesse

Arrêté à bord d'une Porsche, le 23 janvier, à une vitesse de 145 km/h au lieu de 110, cet artisan a joué la carte de la naïveté en plaçant : "Je ne savais pas à combien je roulais". "Une Porsche, ça roule vite", lui a fait remarquer le président. Résultat, 450 euros d'amende. Il gardera les yeux sur le compteur la prochaine fois. Jugé pour ne pas avoir attaché sa ceinture, un homme de 63 ans a dû également se défendre de ses nombreuses infractions passées. Selon lui, c'est son métier de commercial qui l'aurait poussé à appuyer sur le champignon plus que de normale. "J'ai fait 15 excès de vitesse parce que j'étais commercial", s'est-il justifié. Un prétexte qui ne l'a pas empêché d'écoper de 190 euros d'amende.

Les justifications qui ne tiennent pas la route

Il semblerait que le port de la ceinture perturbe la qualité de l'ouïe. C'est du moins ce qu'a tenté de faire croire un mécanicien de 28 ans lors de son jugement. "Si je mets ma ceinture, je ne peux plus écouter le bruit du moteur", a-t-il expliqué très sérieusement avant d'ajouter : "Je suis obligé de bouger dans la voiture pour écouter les bruits. Si je mets la ceinture, je n'y arrive plus." En plus de cette justification sinieuse, le conducteur avait également menti sur son identité lors de son arrestation. Des mensonges qui lui ont coûté 208 euros. Enfin, lorsque l'on se fait contrôler, il est plus prudent de donner une seule version des faits. Une consigne dont a fait fi cette dame de 58 ans, arrêtée pour avoir téléphoné au volant. "Je tenais le téléphone, mais je ne l'utilisais pas", a-t-elle affirmé aux policiers avant d'avouer : "C'était une urgence, il fallait que je téléphone." Cette marche arrière lui a valu 160 euros.

Un nouveau-né avec 4,5 grammes d'alcool dans le sang en Pologne

Une femme de 24 ans a accouché en état d'ébriété d'un enfant qui avait 4,5 grammes d'alcool dans le sang, a annoncé mercredi la police de Tomaszow Mazowiecki, dans le centre de la Pologne. L'état de l'enfant est "critique", selon la police. L'accouchement par césarienne a eu lieu mardi à l'hôpital local, où la jeune femme avait été transportée d'urgence après avoir perdu connaissance dans un magasin de vente de boissons alcoolisées. Elle avait 2,6 grammes d'alcool dans le sang. Le parquet a été saisi de l'affaire et la mère risque jusqu'à cinq ans de prison ferme, pour avoir mis en danger la vie de son enfant. Elle pourrait perdre également ses droits parentaux.

D
i
x
i
t

LE PREMIER MINISTRE HAUSSE LE TON ET SECOUE LE COCOTIER

Abdelmalek Sellal interpelle les dirigeants des entreprises nationales

Les responsables des entreprises nationales relevant des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) ont été drôlement secoués, jeudi, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui n'a pas pris de gants pour dire certaines vérités à la face de cet aréopage de P-dg d'entreprises publiques qui ne font pas « l'effort nécessaire » pour se conformer davantage aux orientations du programme du gouvernement en matière de création d'emplois et de richesses.

PAR SADEK BELHOCINE

Abdelmalek Sellal au côté duquel on notait la présence de plusieurs membres du gouvernement, a asséné des vérités, estimant que « le moment est arrivé pour se dire la vérité et affronter la réalité économique du pays: sortir de la dépendance envers les hydrocarbures et améliorer la croissance hors ce secteur ». Comment faire pour sortir de cette dépendance des hydrocarbures et tirer vers le haut la croissance ? Le Premier ministre à une idée là-dessus. Le diagnostic est connu. Ce n'est plus un problème financier comme il était auparavant. La solution, ce n'est plus les investissements directs étrangers, dont on a attendu en vain leurs arrivées ; mais le partenariat étranger. Il recommande aux entreprises publiques de devoir impérativement s'orienter de plus en plus vers le partenariat étranger pour acquérir le management et le savoir-faire nécessaires à leur développement. Le premier n'est loin de regretter l'énorme gâchis en ressources financières causé par l'assainissement des entreprises publiques. « Beaucoup d'argent a été dépensé mais les indicateurs de gestion des entreprises publiques restent en deçà de nos attentes », a-t-il regretté, déplorant par la même occasion que « le secteur industriel public n'évolue pas comme le souhaite le gouvernement ». Une satisfaction tout de même. Elle émane du secteur public marchand qui a réalisé une « performance » durant le premier trimestre de l'année en cours. Il a eu droit à un « hommage » de la part de Abdelmalek Sellal pour avoir réalisé en une croissance de 5,3% du chiffre d'affaires et 9% de la valeur ajoutée et contribué à la création de 3.000 emplois. C'est le moment où jamais pour l'Algérie d'« avancer » dans le secteur industriel. C'est la recommandation de Abdelmalek Sellal qui estime que « l'Algérie doit profiter de la crise économique mondiale pour remettre sur pied et relancer son secteur industriel ». Il avertit dans ce sens que si l'Algérie rate ce rendez-vous, elle risque de ne pas voir cette opportunité se renouveler une nouvelle fois annihilant tout espoir de promouvoir ce secteur. Les propos de Sellal résonnent aux oreilles des directeurs des entreprises publiques qui sont sommés de se secouer. « Si l'Algérie ne profite pas de la crise économique pour remettre sur pied son secteur industriel, tous ses efforts (de développement) seront vains », a-t-il soutenu, mettant l'accent sur la nécessité d'exploiter tous les moyens possibles pour réaliser la relance du secteur industriel national.

Pas de suppression de la TVA
Allant plus loin dans son analyse, le Premier ministre estime que la mise en œuvre



Abdelmalek Sellal.

de partenariats publics-privés ainsi que l'identification et la concrétisation d'opportunités de coopération avec des investisseurs étrangers représentent les principales pistes à développer. Le terrain est favorable et le moment est propice. Abdelmalek Sellal a fait remarquer que certaines firmes étrangères, actuellement en difficulté en raison de la crise en Europe, sont prêtes à investir en Algérie. Il encourage vivement les P-dg des entreprises à prendre des initiatives, sans préalable aucun, si ce n'est d'agir dans l'intérêt du pays. « Vous devez prendre des initiatives conformes aux intérêts économiques du pays et tous les moyens possibles devraient être mis à profit pour relancer le secteur industriel national », a-t-il insisté soulignant, au passage, que le secteur privé demeure « un allié fondamental pour la concrétisation de cet objectif, même si le secteur marchand public continue de constituer le principal levier de l'action économique publique ». Il faut faire vite, a exhorté le Premier ministre qui a remarqué que les perspectives de réalisation des objectifs de développement fixés par certains secteurs « sont trop loin par rapport à l'urgence d'engager des actions concrètes et immédiates » notamment dans les filières ciment et médicament. Comme cet objectif que s'est fixé le groupe public de production du ciment, Gica, qui détient le portefeuille de cette activité qui s'est fixé comme objectif d'atteindre 60% des besoins nationaux à l'orée 2017, soit une production supplémentaire avoisinant les 13 millions de tonnes. C'est « trop lointain » a estimé Sellal qui a rappelé que la moyenne du déficit accusé en la matière tourne autour de 2 millions de tonnes par an, en particulier durant l'été où la demande bat son plein. Idem pour le segment de l'industrie pharmaceutique où le groupe pharmaceutique public Saidal ne couvre que 5% de la demande interne, contre 35% assurée par les opérateurs privés et 60% par l'importation. Il somme les responsables des deux groupes de « reconsidérer leurs objectifs », rappelant le rôle du secteur industriel dans la lutte contre le chômage. Une dernière vérité de Sellal pour se faire bien comprendre de l'assistance : « Toute la bataille du pays tourne autour de la création d'emploi ». Selon des chiffres présentés lors de cette réunion, le secteur public marchand est composé de 26 SGP, 15 EPE non affiliées, 70 groupes et 668 entreprises qui relèvent des secteurs des finances, de l'énergie et des mines. Le portefeuille de ces entreprises a réalisé, au cours du premier trimestre 2013, une croissance de 5,3% de

son chiffre d'affaires et une hausse de 9% de la valeur ajoutée. Le Premier ministre a fait savoir que le gouvernement n'est pas près d'aller vers de nouveaux allègements fiscaux, tel que demandé par le patronat, notamment privé. « La suppression de certains impôts, comme la TVA, n'était pas une option future pour le gouvernement », a-t-il soutenu, affirmant qu'il ne « proposera jamais de réduire la TVA par exemple car c'est une taxe qui génère des ressources importantes pour le budget de l'Etat ».

Les recommandations de Karim Djoudi

Le ministre des Finances, qui prenait part à cette réunion avec les présidents de directoires des SGP présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté vivement les entreprises publiques industrielles à adopter une démarche plus agressive en termes d'initiatives et de conquête des marchés et ne plus continuer à compter exclusivement sur le soutien de l'Etat. Il recommande à ces présidents de directoires d'adopter d'autres politiques dans leurs missions de gestion des entreprises, « Il ne faut pas continuer à penser que tout doit venir de l'Etat, l'entreprise publique doit faire face à son marché, développer son contrôle interne et adopter une gestion économique plus moderne et plus souple », a-t-il soutenu, soulignant que l'entreprise publique ne devrait pas d'ailleurs avoir les mêmes objectifs que l'Etat qui ne cherche pas la rentabilité. S'inscrivant dans la même approche que le Premier ministre, qui a sommé les EPE industrielles à aller plus vers le partenariat étranger, Karim Djoudi a proposé aux présidents des 26 SGP présents à la réunion ainsi que l'ensemble des entreprises publiques à tenter d'attirer des partenaires étrangers en leur proposant, entre autres, des « fiches de projets » bien détaillées.

Des documents indisponibles actuellement en dépit de leur importance pour les partenaires, a-t-il déploré, rappelant lui aussi, l'effort financier engagé par l'Etat ces dernières années pour assainir, à concours de plus de 1.000 milliards DA, les situations financières du secteur public. Dans le détail, cela donne ceci : 900 milliards (mds) DA ont été consacrés à cet assainissement auxquels s'ajoutent 60 mds DA pour le soutien des fonds de roulement et 29 mds DA pour la prise en charge des agios bancaires impayés. Avec un minime retour sur investissement, a regretté Karim Djoudi qui estime qu'avec un engagement bancaire de 2.138 mds DA au

profit du secteur public, le gouvernement aurait souhaité avoir un bon niveau de dividendes versé au Trésor public. « Les dividendes versé au budget de l'Etat en 2011 par le secteur public industriel n'a pas dépassé 1,4 md DA contre une trentaine de milliards versée par les banques », a-t-il confié, mettant en cause dans ce disfonctionnement des gestionnaires des entreprises publiques eux-mêmes et non pas chez l'Etat.

Des ministres plaident pour la libération des initiatives des gestionnaires

Des ministres sont venus à la rescousse des gestionnaires des entreprises publiques. On les a trop accablés, ont-ils estimé, alors que l'environnement dans lequel évolue l'entreprise est parfois trop contraignant. Il est nécessaire d'opérer un redéploiement sectoriel de ces entités et de libérer les initiatives de leurs gestionnaires, ont-ils recommandé. Ainsi, il est du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, qui a indiqué que les potentialités énormes en matière de plans de charge dans le secteur du bâtiment ne reflètent pas la réalité du terrain lorsqu'il s'agit de parts de marché. Selon lui, la part détenue par les sociétés publiques de réalisation relevant du portefeuille de la Société de gestion des participation (SGP-Indjab) représente seulement 38.000 logements sur un marché de plus de 1,5 million de logements, alors que les sociétés chinoises ont, eux, pris en charge la réalisation de 200.000 logements. En cause : la structure actuelle des sociétés relevant de la SGP-Indjab, qui s'est faite à partir de l'intégration de l'ensemble des entités issues de l'ancienne organisation. Ce qui a, selon lui, limité leurs capacités. Il estime qu'un redéploiement du portefeuille de cette SGP demeure nécessaire afin que les entités concernées « disposent de plus de capacités de réalisation ». Le projet d'une nouvelle forme de redéploiement organisationnel pour un outil de réalisation performant sera prochainement présenté au gouvernement, a affirmé Abdelmadjid Tebboune. Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib ainsi que son collègue chargé des Travaux publics, Amar Ghoul, ont de leur côté relevé l'amélioration de la trésorerie des sociétés relevant de leurs secteurs à la faveur notamment du développement de leurs plans de charge et, par conséquent, l'allègement de leur endettement.

Ceci doit s'accompagner, toutefois, par une amélioration constante des capacités managériales des gestionnaires, estime Hocine Necib, alors que Amar Ghoul a mis l'accent sur l'urgence de « réduire la pression sur ces gestionnaires et de les protéger en vue de libérer leurs initiatives ». Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, a, lui, affirmé que les mesures et actions engagées récemment par les pouvoirs publics ont permis « d'amorcer une nouvelle dynamique de relance industrielle qui devrait se traduire à partir de 2015 par des résultats concrets en termes de productivité et d'emploi ». Pour sa part, Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a, quant à lui, expliqué qu'une très large partie de l'activité industrielle liée au secteur est opérée par des sociétés privées, alors que le rôle des établissements publics est davantage axé sur la régulation et l'organisation. La collaboration renforcée entre les deux secteurs a, selon lui, donné des résultats significatifs en matière de couverture de la demande interne en produits alimentaires.

S. B. /APS

LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE L'INTERSYNDICALE ET ZIARI

Les blouses blanches décrètent un nouveau cycle de grèves

L'Intersyndicale des professionnels de la santé (ISPS) a reconduit la grève pour trois autres jours (les 20, 21 et 22 mai prochains) et comme d'habitude elle est assortie d'un sit-in le dernier jour à 11 h et ce, devant le ministère de la Santé. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de l'ISPS qui s'est déroulée mercredi dernier à l'effet d'évaluer l'impact du débrayage décrété les 13, 14 et 15 mai derniers.

PAR LARBI GRAÏNE

«L'Intersyndicale des professionnels de la santé se félicite encore une fois de la forte mobilisation enregistrée à travers le territoire national malgré la campagne de désinformation et les intimidations initiées par le ministère de la Santé», déclare l'ISPS dans un communiqué diffusé jeudi. Malgré la forte pression exercée sur son département, Abdelaziz Ziari, n'a pas trouvé mieux que de déclarer au lendemain d'un mouvement de grève réussi «ne pas reconnaître l'Intersyndicale» arguant que cette structure «n'est pas légale». Aussi dans son communiqué, l'ISPS «dénonce fermement le revirement du Premier ministre et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière concernant leurs engagements vis à vis de cette dernière». «Devant le mutisme, le mépris, les mesures répressives et l'absence du dialogue matérialisé ce jour par le refus de recevoir les membres de l'ISPS par le MSPRH, en contradiction avec les appels au dialogue lancés par voie de presse par le ministère de la Santé, l'Intersyndicale des professionnels de la santé décide de



La situation s'enlise face à la fin de non-recevoir du ministère de tutelle.

renouveler le mouvement de protestation pour la défense de sa plateforme ainsi que des points spécifiques à chacun de ses membres», poursuit le communiqué. Cependant l'ISPS ne ferme pas la porte au dialogue. Et d'affirmer «sa disponibilité au dialogue en prenant à témoin l'opinion

publique». Ziari a donc opposé une fin de non recevoir après avoir laissé consommer un cycle de grèves chaotique qui a mis à mal les structures de santé publique à travers le territoire national. Ziari a soutenu lors d'une déclaration faite en marge du Conseil de la nation que le

dialogue "se poursuit" avec certains syndicats "reconnus légalement". Pour lui, l'Intersyndicale des professionnels de la santé n'est pas reconnue. On peut supposer que le département de Ziari a pu convaincre l'un des syndicats membres de l'ISPS, à savoir, le SNPEPM (Syndicat national des enseignants du paramédical), à renoncer à soutenir le mouvement de grève puisque pour la première fois le communiqué de l'Intersyndicale ne porte pas la signature du syndicat des enseignants paramédicaux que préside Hachemi Mecheri. Ce dernier nous a confié lors du dernier sit-in devant le ministère de la Santé qu'il avait été destinataire d'une invitation à se rendre au département de Ziari. Il avait soutenu que si la tutelle satisfaisait les revendications de son syndicat, il n'était pas tenu d'accompagner l'action de l'Intersyndicale jusqu'à son terme.

Notons que l'ISPS jusque-là avait toujours été constituée de 4 syndicats, celui des généralistes (SNPSP), des spécialistes (SNPSSP), des psychologues (Snapsy) et des enseignants du paramédical (SNPEPM).

L. G.

SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES

Hausse de la production des hydrocarbures en 2013

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, jeudi à Tissemsilt, que la production des hydrocarbures connaîtra une hausse en 2013 en Algérie.

Lors d'un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que la production des hydrocarbures en Algérie est "bonne" et ne connaîtra aucune baisse en 2013, mais bien au contraire une hausse par rapport à l'année dernière, à la faveur de l'entrée en exploitation de plusieurs puits de pétrole et de gaz découverts ces dernières années. M. Yousfi a ajouté que le ministère de l'Energie et des Mines a enregistré, l'an

dernier, la découverte de 31 gisements de pétrole et de gaz qui entreront en phase de production dans les deux ou trois années prochaines.

Le ministre de l'Energie et des Mines a également souligné que l'Algérie dispose de puits de pétrole et de gaz en exercice depuis plus de 50 ans et qu'il est "normal que leur production soit en baisse", ajoutant que de nouveaux gisements découverts l'an dernier contribueront à accroître la production d'hydrocarbures cette année.

M. Yousfi a, d'autre part, fait remarquer que beaucoup de pays européens sont confrontés actuellement à une crise financière

et économique, ce qui peut conduire à une baisse des prix des hydrocarbures, soulignant qu'il faut être prudent en assurant une couverture énergétique à long terme.

Le ministre a indiqué, en outre, que son département ministériel a pris des mesures pour renforcer le forage à travers tout le pays, afin de pouvoir augmenter la production du pétrole et du gaz dans les prochaines années.

S'agissant de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre a déclaré que le groupe Sonatrach donnera plus de clarifications aux compagnies mondiales concernant cette procédure, surtout concernant les conditions de partenariat.

M. Yousfi s'est dit, dans ce sens, satisfait des relations avec les partenaires.

Au sujet du prétendu retrait de la compagnie "British Petroleum" (BP) d'Algérie, le ministre a démenti cette information, affirmant "nous sommes en contact permanent avec toutes les compagnies".

APS

JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ

Les TIC au service de la sécurité routière

PAR RAYAN NASSIM

La sensibilisation au rôle des TIC dans l'amélioration de la sécurité routière est une nécessité. Pour ce la, il est impératif de sensibiliser la société a indiqué jeudi dernier le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information inscrite cette année par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous le thème "Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'amélioration de la sécurité routière", le ministre a précisé que cette question "sensible concerne aussi bien les autorités publiques que la société civile et les citoyens".

Il a en outre relevé l'importance d'"accompagner les jeunes désirant réaliser des projets liés à la sécurité routière".

Ce qui nécessite, a-t-il dit "le développement des infrastructures de haut débit", rappelant que l'Etat a mobilisé des "moyens humains et matériels importants pour la modernisation des infrastructures des TIC".

Dans ce cadre, il a rappelé le crédit octroyé à l'Algérie Télécoms (115 milliards DA) en vue d'améliorer ses réseaux de fibres optiques.

M. Benhamadi a en outre indiqué que le gouvernement débloquent, au titre de la loi de finances complémentaire 2013, une enveloppe financière supplémentaire de 140 milliards DA pour la modernisation du réseau de communications à travers l'ensemble du territoire national.

Le ministre a indiqué que la conception des sites électroniques de dix ministères a été lancée dans le cadre des conventions conclues entre son département et les autres secteurs concernés. Ce qui traduit, a-t-il dit, "la volonté de l'Algérie de moderniser les moyens de

communication".

Dans ce cadre, une convention a été signée entre l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), le Centre national de prévention et de sécurité routière et la société nationale de transport routier (SNTR).

L'UIT a lancé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications, un appel aux Etats membres pour promouvoir des politiques nationales qui incitent à mettre les TIC au service de l'amélioration de la sécurité routière.

Pour sa part, l'Algérie a célébré cette journée à travers l'organisation d'activités visant la promotion de l'utilisation des TIC pour réduire le nombre d'accidents de la route à travers toutes les wilayas et ce, en collaboration entre le ministère de la Poste et des TIC et celui des Transports et autres instances concernées.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie accueille une délégation d'experts de l'UNCAC

L'Algérie a accueilli, du 13 au 16 mai, une délégation d'experts au titre du mécanisme d'examen par les pairs de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC), en sa qualité d'Etat partie à cette Convention comptant parmi les premiers pays ayant ratifié cet instrument. Ces experts ont tenu des séances de travail avec les responsables de la cellule interministérielle qui regroupe les représentants des institutions algériennes concernées par la prévention et la lutte contre la corruption et ont été reçus, en audience, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a déclaré vendredi à l'APS le porte-parole du MAE, Amar Belani. "Il convient de souligner que la répression anti-corruption fait partie intégrante du programme de réformes initié en Algérie pour la consolidation de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et du développement durable", a rappelé M. Belani.

"Le mécanisme d'examen de l'application de la Convention en question est conçu pour assister les Etats parties à renforcer leurs capacités institutionnelles et législatives et à acquérir l'expertise requise pour améliorer la prévention et la lutte contre la corruption en tant que phénomène transnational n'épargnant aucun pays", a-t-il ajouté.

APS

19 MAI 1956

L'engagement des étudiants algériens

La grève générale du 19 mai 1956, déclanchée à l'initiative de la section d'Alger de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema), restera la preuve vivante de l'engagement massif des étudiants algériens pour la cause nationale indépendantiste.

PAR AHMED SADOUN

Il y a 55 ans, jour pour jour, les étudiants, mais aussi les lycéens, algériens désertaient les amphithéâtres pour rejoindre les maquis. La lutte des étudiants contribuera à libérer le pays du joug colonial aux côtés du Front de libération national (FLN) et de son bras armé, L'armée de libération nationale (ALN).

Cependant, le combat politique ne pouvant conduire le peuple algérien à sa libération, les militants nationalistes opteront, deux ans plus tôt, pour la lutte armée. Dans ce contexte, toutes les organisations algériennes ont été invitées à rejoindre le FLN. Sous la houlette d'Abane Ramdane, tous les partis algériens, ayant existé avant 1954,



accepteront de rejoindre le FLN et l'ALN. Tout compte fait, les dirigeants du Front auront incontestablement besoin des étudiants pour participer à l'organisation et à l'encadrement de la lutte pour que le peuple algérien recouvre son Indépendance.

Les rumeurs colportées par les autorités françaises pernicieuses et morbides contre le FLN, les multiples opérations de séduction, ne seront d'aucun secours face à une détermination de marbre. « Nos diplômes ne feront pas de nous de

meilleurs cadavres », soulignent les étudiants. L'Algérie indépendante fera de cette date historique du 19 mai la Journée nationale de l'étudiant algérien pour qu'elle reste marquée à jamais dans les esprits. Au lendemain de l'Indépendance, l'Algérie se retrouvera avec à peine 3.000 étudiants, la grande majorité de la population de l'époque souffrant d'un analphabétisme total voulu par l'occupant français.

Cinquante ans après l'Indépendance, l'enseignement supérieur en Algérie connaîtra une remarquable progression où le nombre d'étudiants dépasse deux (02) millions en 2012 et celui des diplômés universitaires (1.930.000) toujours pour l'année 2012, contre 63 en 1964. Le nombre global des enseignants se situe actuellement à plus de 44.400, tous grades confondus, dont 15% de haut rang. En dépit de moyens financiers et humains déployés par l'État pour

promouvoir l'enseignement, il n'en demeure pas moins que le "qualitatif" reste dominé par le "quantitatif", ce qui ne fait que contribuer à faire régresser d'avantage le niveau de l'encadrement en Algérie et désorganiser le marché du travail, ce dernier devant participer à la relance économique et au progrès scientifique et intellectuel. Au lieu d'investir aveuglément des sommes colossales pour produire des chômeurs diplômés, pourquoi ne pas revoir la politique d'un système d'enseignement en panne depuis des décennies ?

Pour créer des sources, Il faut investir d'autres sources. Aujourd'hui, les pouvoirs publics doivent penser à l'après-pétrole, c'est plus que jamais le moment de bien exploiter les hydrocarbures pour créer d'autres sources, même s'agissant de ressources humaines. Les exemples sont nombreux, pour ne citer que l'expérience de la Corée du Nord, au bout de cinquante années d'indépendance similaire à l'Algérie, ce pays a réalisé un progrès économique et scientifique remarquables grâce à sa quasi conviction que le progrès des pays ne s'accomplira pas à partir de l'économie de bazar, mais par l'investissement dans les ressources humaines et l'érection d'un système d'enseignement solide, car un pays vaut ce que vaut son école. **A. S.**

VACANCES D'ÉTÉ POUR LA COMMUNAUTÉ À L'ÉTRANGER

Trouver les solutions pour de meilleures conditions d'accueil

PAR RAYAN NASSIM

Les vacances sont souvent synonyme de galère pour la communauté algérienne résidant à l'étranger, en témoignent les longues files d'attente aux guichets de la compagnie algérienne, Ali Algérie, au niveau des services de police et de douanes. Dans le but de faciliter les conditions d'accueil le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale établie à l'étranger, Belkacem Sahli a présidé jeudi à Alger une réunion de la commission nationale pour plancher sur les différents écueils que rencontre les nationaux pour passer les vacances dans leur pays. La réunion a regroupé des représentants des ministères concernés, des services de sécurité, des douanes, des entreprises de transport et du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Cette rencontre vise à évaluer les mesures prises lors de la dernière saison estivale, a précisé M. Sahli dans une déclaration à la presse annonçant la tenue d'une deuxième réunion en juin prochain pour soumettre de nouvelles propositions qui seront faites par

les partenaires et le secrétariat d'Etat chargé de la communauté autour "des possibilités à envisager pour faciliter les conditions d'accueil des membres de la communauté". L'Algérien établi à l'étranger, de "retour dans son pays pour passer les vacances d'été a droit à un accueil digne et humain", a souligné M. Sahli qui prévoit l'arrivée d'un nombre considérable des membres de la communauté "d'autant plus que la saison estivale coïncide cette année avec le mois de ramadhan". Outre l'aménagement, au niveau du port, d'un couloir vert destiné aux familles, personnes âgées et handicapés, des facilités douanières sont prévues à savoir l'exécution des procédures à bord avant l'accostage et d'autres au niveau de la police des frontières, a annoncé le ministre. Il a, en outre, annoncé d'autres facilités similaires au niveau des aéroports et postes frontaliers terrestres en coordination avec l'ensemble des parties concernées affirmant qu'il a instruit ces dernières afin d'améliorer les conditions d'accueil des immigrés rapporte l'APS. Dans un souci de faciliter l'opération de passage au niveau des douanes, M. Sahli a fait savoir que

des dépliants et brochures seront distribués au niveau des consulats algériens, agences de voyage et entreprises de transport afin que le "citoyen sache quels sont les produits autorisés ou non à transporter durant le voyage". Aussi, deux sites web et une ligne verte seront mis au service des immigrés 24h/24h. M. Sahli s'est engagé à ne ménager aucun effort pour améliorer les conditions d'accueil en garantissant aux membres de la communauté un séjour agréable, a-t-il dit, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et aux instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement.

L'Etat, a rappelé le ministre, accorde un "intérêt particulier" à la communauté nationale à l'étranger en améliorant les conditions de séjour dans les pays d'accueil au niveau des ambassades et consulats algériens en allégeant les procédures administratives et en introduisant les nouvelles technologies. "La communauté ne constitue pas une charge pour l'Etat algérien mais une richesse dont nous voulons tirer une valeur ajoutée

notamment au plan économique pour encourager le tourisme algérien dans la cadre de la diversification économique hors hydrocarbures", a encore souligné le ministre. **R. N.**

RND, PROCHAINE SESSION DU CONSEIL NATIONAL Bensalah appelle à définir les contenus des résolutions

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a appelé mercredi à Alger à définir les contenus des résolutions à soumettre à la prochaine session extraordinaire du Conseil national du parti prévue le 20 juin. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la réunion du comité technique national qu'il a présidée, M. Bensalah a souligné "la nécessité de conférer aux résolutions une dimension qui reflète la place du parti et la mission de ses militants sur la scène nationale". La scène nationale "est marquée aujourd'hui par un débat qui manque d'objectivité", a indiqué M. Bensalah. "Les Algériens sont conscients, a-t-il ajouté, qu'il ne s'agit nullement d'un dialogue ou d'un débat politique visant l'approfondissement du processus démocratique et la consécration de l'Etat de droit". Le parti a par ailleurs déploré "les déclarations visant à convaincre l'opinion publique quant à la nécessité de changer de positions". Ces déclarations, coïncidant avec des voix faisant des "lectures hâtives" des dispositions constitutionnelles, "n'entameront en rien, a-t-il affirmé, la confiance dont sont investies les institutions de l'Etat, notamment dans cette conjoncture particulière".

Soulignant que "les Algériens attendent le parachèvement des projets de développement inscrits dans le plan quinquennal initié par le président de la République", il a estimé que "ces déclarations visent également à mettre en doute les assurances quant à l'amélioration de l'état de santé du président Bouteflika".

A ce propos, il a souligné que "l'opinion publique attend de la classe politique clairvoyance et perspicacité" et qu'elle appelle à la "cohésion entre les Algériens".

La réunion du comité national technique a été consacrée à l'examen du programme élaboré en prévision des prochaines rencontres élargies aux militants au niveau des structures de base et les moyens de réactiver les mécanismes adoptés par le parti pour accueillir les militants qui souhaiteraient reprendre leurs activités en son sein. Il a été également question de l'évaluation des résultats réalisés suite à l'annonce de l'ouverture du parti à l'adhésion de nouveaux membres et des préparatifs de la session extraordinaire du Conseil national. **APS**

RND, PROCHAINE SESSION DU CONSEIL NATIONAL

Bensalah appelle à définir les contenus des résolutions

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a appelé mercredi à Alger à définir les contenus des résolutions à soumettre à la prochaine session extraordinaire du Conseil national du parti prévue le 20 juin. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la réunion du comité technique national qu'il a présidée, M. Bensalah a souligné "la nécessité de conférer aux résolutions une dimension qui reflète la place du parti et la mission de ses militants sur la scène nationale".

La scène nationale "est marquée aujourd'hui par un débat qui manque d'objectivité", a indiqué M. Bensalah. "Les Algériens sont conscients, a-t-il ajouté, qu'il ne s'agit nullement d'un dialogue ou

d'un débat politique visant l'approfondissement du processus démocratique et la consécration de l'Etat de droit".

Le parti a par ailleurs déploré "les déclarations visant à convaincre l'opinion publique quant à la nécessité de changer de positions". Ces déclarations, coïncidant avec des voix faisant des "lectures hâtives" des dispositions constitutionnelles, "n'entameront en rien, a-t-il affirmé, la confiance dont sont investies les institutions de l'Etat, notamment dans cette conjoncture particulière". Soulignant que "les Algériens attendent le parachèvement des projets de développement inscrits dans le plan quinquennal initié par le président de la République", il a estimé que "ces déclarations visent également à mettre en doute les assurances quant à l'amélioration de l'é-

tat de santé du président Bouteflika".

A ce propos, il a souligné que "l'opinion publique attend de la classe politique clairvoyance et perspicacité" et qu'elle appelle à la "cohésion entre les Algériens".

La réunion du comité national technique a été consacrée à l'examen du programme élaboré en prévision des prochaines rencontres élargies aux militants au niveau des structures de base et les moyens de réactiver les mécanismes adoptés par le parti pour accueillir les militants qui souhaiteraient reprendre leurs activités en son sein. Il a été également question de l'évaluation des résultats réalisés suite à l'annonce de l'ouverture du parti à l'adhésion de nouveaux membres et des préparatifs de la session extraordinaire du Conseil national. **APS**

ILS BRÛLENT LES CORPS DE LEURS VICTIMES

Un nouveau pas franchi dans l'horreur

Le fait d'incendier une victime dans l'habitacle d'une voiture, voire dans le coffre d'une voiture ou tout autre lieu quelconque pour tenter d'effacer tous les indices et traces exploitables est le nouveau mode opératoire, de plus en plus employé, dans le monde du crime en Algérie.

PAR LOTFI ITOU

Depuis janvier dernier, pas moins d'une centaine de personnes ont été assassinées à travers des règlements de comptes entre des malfaiteurs, lors d'agressions contre des citoyens ou dans des litiges familiaux. Cependant, parmi cette centaine d'affaires de meurtres, une quarantaine de personnes ont été tuées puis brûlées par les assaillants afin de dissiper toutes traces menant vers eux. Un nouveau mode en vogue. La série noire des assassinats dans plusieurs régions du pays vient de s'enrichir d'un nouvel épisode.

La police tout comme la gendarmerie ne cessent de constater le nouveau mode opératoire entrepris par les malfaiteurs, ces derniers recourant à calciner le corps de leurs victimes, une fois achevées par armes blanches, afin de ne laisser aucune trace pour les enquêteurs de la police scientifique. Alerté par le phénomène, la Sûreté nationale à l'instar de la Gendarmerie nationale avait indiqué, lors des communiqués mensuels, que ce nouveau mode opératoire est de plus en plus



Les criminels redoublent d'ingéniosité pour échapper aux mailles des services de sécurité

utilisé par les malfaiteurs. En février passé, la DGSN (Direction générale de la Sûreté nationale) avait enregistré 24 affaires d'homicides volontaires parmi lesquelles 13 affaires, soit plus de la moitié, où les cadavres ont été complètement brûlés par les assaillants. L'objectif de calciner les corps des victimes était d'effacer toutes les traces qui mènent vers les auteurs, ce qui confirme que le crime est en train de prendre une nouvelle tournure en Algérie. Il est clair qu'aujourd'hui les malfaiteurs s'inspirent des techniques

révolues dans les pays les plus marqués par les meurtres, dont la France plus exactement à Marseille où le phénomène a battu tous les records.

Toutefois, malgré ce mode opératoire véhiculé par les malfrats, les «fourmis» de la police scientifique ont réussi à identifier les auteurs grâce aux nouveaux matériels acquis par la DGSN et le Commandement de la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé. Les victimes calcinées ont été identifiées grâce aux autopsies faites

par la police scientifique mais aussi grâce aux prélèvements des empreintes digitales et autres objets laissés par les meurtriers.

L'avocat et l'homme d'affaires de Zéralda

Le fait d'incendier une victime dans l'habitacle d'une voiture, voire dans le coffre d'une voiture ou dans un autre lieu quelconque pour tenter d'effacer tous les indices et traces exploitables est un nouveau mode opératoire de plus en plus employé par les malfaiteurs en Algérie.

En septembre 2012, deux cadavres retrouvés incendiés et découpés l'un à Zéralda et l'autre à Bordj El Kiffan (un avocat et un homme d'affaires), avaient été analysés par les gendarmes-enquêteurs comme un acte de représailles et il était pratiquement impossible, au début de l'enquête, d'identifier les deux corps. Toutefois, après les résultats obtenus par l'INCC (Institut national de criminalistique et criminologie) l'auteur du double assassinat a été identifié et arrêté et qui n'est autre qu'un ami des victimes. Outre la piste d'un règlement de comptes pour trafic de drogue, les policiers et gendarmes n'écartent pas, dans des cas similaires, un crime passionnel « maquillé » pour brouiller les pistes.

En 2012, les règlements de comptes avaient fait plus d'une centaine de morts dans le pays, dont 35 à Alger.

L. I.

LA POLICE DÉNONCE UN PHÉNOMÈNE EN VOGUE

Les motos, causes d'accidents de la route

La moto, c'est une passion, un plaisir mais également un risque. Dans le cadre des efforts consentis par les unités de la police afin de diminuer le taux des accidents routiers en tentant d'instaurer au sein des usagers de la route la culture de la bonne conduite, la cellule de communication de la DGSN a dévoilé, avant-hier, le bilan des accidents routiers recensés au

cours des quatre premiers mois de l'année en cours. Un bilan toujours aussi lourd. Durant les quatre mois, la DGSN a enregistré, rapporte le communiqué, 5.661 accidents routiers ayant entraîné la mort de 207 personnes et 6.236 blessées.

Outre ce bilan, le commissaire divisionnaire chargé de la cellule de communication et des relations publiques, en l'occurrence Djilali Boudalia a signalé que 625 accidents routiers parmi les 5.661 constatés ont été provoqués par des conducteurs de motos. Ce qui confirme que de plus en plus de motocyclistes sont derrière des accidents entraînant la mort de plusieurs usagers de la route. L'excès de vitesse, le non-respect du code de la route,

la conduite en état d'ivresse, le manque d'expérience, la négligence et la non-utilisation de casque comme moyen indispensable de protection sont autant de facteurs ayant causé la multiplication des accidents routiers par la voie des motos, explique la Sûreté nationale. Il faut dire qu'entretiens, le parc motos en Algérie a plus que triplé durant la période allant de l'année 2000 à 2013.

Cette tendance à l'augmentation du parc des deux-roues notamment dans les milieux urbains où les unités de la police ont enregistré l'implication de plus en plus des motocyclistes dans les accidents routiers. Ajouter à cette tendance, le prix de la moto qui a beaucoup favorisé le

recours aux deux-roues, d'autant qu'avec seulement 10 millions de centimes, les jeunes personnes peuvent rouler avec une moto de bonne qualité et, malheureusement, utiliser de la vitesse ce qui a entraîné la mort de plusieurs d'entre elles. Certes, des campagnes d'information ont été organisées par la Sûreté nationale et ce, à travers plusieurs wilayas du pays, toutefois cela n'a pas fait diminuer le taux des accidents routiers impliquant les motos.

Autre phénomène inquiétant, la consommation de drogue est en train de représenter une part croissante dans les causes d'accidents de la route impliquant les motos.

L. I.

PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE

Relancer le rôle du mouvement associatif

PAR RAYAN NASSIM

Le rôle du mouvement associatif dans le domaine de la prévention contre les fléaux sociaux, plus particulièrement la drogue doit être relancé, c'est ce qu'a souligné le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, Belkacem Mellah lors de l'ouverture d'un séminaire sur la sensibilisation des jeunes aux risques de la drogue. 20.000 associations actives dans ce domaine au niveau national, des médiateurs sociaux se doivent de se rapprocher des jeunes drogués, mais la prévention passe aussi par la conjugaison des efforts

de tout un chacun, la prévention contre ce fléau est la "responsabilité de tous"

Le ministère de la Jeunesse et des Sports œuvre en coordination avec les collectivités locales à installer un conseil communal de la jeunesse pour la prise en charge des préoccupations de cette catégorie de la société, a rappelé Belkacem Mellah

Il a rappelé à cet effet le projet d'institution d'un prix national de la jeunesse en matière de prévention contre la drogue qui sera décerné de façon biennale, aux lauréats de concours consacrés à des projets pionniers dans le domaine de la prévention contre la drogue.

Le président de l'Association "Moustaqbel Echabab", Benterki Khaled, a affirmé pour sa part que cette rencontre de sensibilisation visait à former, en premier lieu, une cinquantaine de médiateurs sociaux, exprimant le souhait que cette initiative soit généralisée aux autres wilayas du pays.

Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer les mesures prises en matière de prévention et de lutte contre la drogue notamment les cellules de communication relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Gendarmerie nationale.

R. N.

TRAFFIC DE DROGUE

Saisie de 5 quintaux de kif traité à Taret

L'inspection divisionnaire des Douanes de Taret a mis en échec, dans la nuit de mercredi à jeudi, une tentative de trafic de 5 quintaux de kif traité, a-t-on appris auprès de ses services. Cette quantité de drogue, dont la valeur vénale est estimée à 320 millions DA, a été découverte à bord d'un camion immatriculé dans la wilaya de Ouargla, au niveau du chemin reliant les communes de Medroussa à Ain D'heb. Le conducteur du camion âgé de 43 ans a été arrêté et présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sougueur qui a ordonné sa mise en détention provisoire. Une enquête est en cours sur cette affaire.

APS

L'ALGÉRIE, DESTINATION TOURISTIQUE

Le défi de Karim Chérif, président de la Fédération nationale des hôteliers

La Fédération nationale des hôteliers ambitionne de faire de l'Algérie une destination touristique, telle est la volonté affichée par les membres de ce regroupement des hôteliers, présidé par Karim Chérif.

PAR SADEK BELHOCINE

Un défi que compte relever la FNH, accompagné par une politique des pouvoirs publics dans la construction d'une politique touristique en Algérie. A la veille de la tenue du 14^e Salon du tourisme à Alger (Sitev), Karim Chérif a eu, au cours d'une rencontre avec la presse, à présenter un état des lieux du tourisme dans notre pays au cours de laquelle il a souligné « toute l'importance de doter notre pays d'un niveau d'infrastructure permettant d'accompagner la croissance et la dynamique économique ». Selon, Karim Chérif, « il ne peut y avoir d'acte d'investissement par un promoteur, un opérateur économique, une entreprise commerciale dans une wilaya, que s'il a, au préalable une infrastructure qui permet d'abord d'héberger et de loger ses investisseurs ».

Après avoir donné un large aperçu sur ce que représente le tourisme au niveau mondial, sur son importance sur le plan économique et surtout sur les ressources qu'il génère du fait qu'il est l'un des premier secteur économiques représentant 12% du PIB mondial, le président de la FNH, affirme que le secteur du tourisme et de l'hôtellerie dans le monde est un vecteur primordial dans la dynamique économique en créant des plus-values, valeurs ajoutées et surtout emploi. Dans ce cadre, Karim Chérif livre quelques chiffres sur le flux touristique en Algérie prenant pour référence l'année 1999 où il a été enregistré l'entrée de 175.000 touristes. Selon les statistiques donnés, ce chiffre est passé à 1,3 million de touristes en 2010, à 1,5 million en 2011 et à 1,7 et demi en 2012. Ces chiffres incluent, précise Karim Chérif, des nationaux non résidents, soulignant toutefois que la proportion des touristes internationaux augmente elle aussi au fil des ans. Dressant un parallèle



avec le parc hôtelier des pays voisins (Tunisie et Maroc) et de l'Egypte, le président de la FNH note que notre pays est loin derrière ces pays et évoque les facteurs de développement du tourisme qui mesurent l'attractivité d'une destination. Le 1^{er} facteur, note-t-il, est la sécurité. Le second facteur, indépendamment des potentialités, richesses multiples et plurielles, est la volonté clairement affichée des pouvoirs publics d'une vraie politique touristique, caractérisé par la mise en place d'un cadre réglementaire, un environnement des

affaires propice, un haut niveau d'infrastructure (transport routier, aérien, mayage en TIC) et une valorisation des ressources humaines).

Karim Chérif s'est dit satisfait de la volonté politique des pouvoirs publics de développer le secteur, estimant que la mise en œuvre d'un plan stratégique de développement (Sdat) amènerait à l'émergence d'une véritable industrie touristique. Cependant, remarque-t-il, « le tourisme et l'hôtellerie, contrairement à d'autres secteurs, demeurent un secteur horizontal

fortement lié à l'environnement en général (transport, culture, artisanat, moyens de communication, hygiène) et aussi à des mode de fonctionnement sociaux qui s'enracinent dans le vécu quotidien ». S'attardant sur la complexité d'une vraie politique touristique, le président de la FNH évoque les contraintes qui ont freinées le développement du secteur (foncier, financement) et loue les vertus des nouvelles dispositions prises par le gouvernement pour accompagner et faciliter les porteurs de projets dans la perspective de créer des emplois, générer de la richesse et de la plus-value. Toutefois, il se montre confiant en l'avenir du secteur en Algérie. Un chiffre pour prouver son optimisme : en 1962, il existait 5.000 lits en Algérie. A l'heure actuelle, 2012, il y a 100.000 lits. Mais « il reste beaucoup à faire pour approcher les standards internationaux », avoue-t-il, énumérant une série de recommandations pour les exploitants hôteliers à même de participer à la promotion d'une vraie politique touristique en partenariat avec les autres intervenants dans le domaine (ministère du Tourisme et l'Artisanat).

Un premier geste dans ce sens : sensibiliser les hôtelier à accorder des remises sur les prix pendant les vacances scolaires et réfléchir à une politique promotionnelle pour les familles algériennes pendant le mois de ramadhan.

S. B.

4^e SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

Priorité aux destinations internes

PAR AMAR AOUIMER

Le Palais des Expositions de la Safex a été pris d'assaut, dès jeudi matin, par des centaines de visiteurs avides de s'informer des nouveautés et des produits proposés par les voyagistes et les agences de voyages. « La part du secteur du tourisme dans le produit intérieur brut du pays est de l'ordre de 2 % », a indiqué, jeudi dernier lors de l'inauguration du Sitev 2013, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi. Le Palais des Expositions de la Safex a été pris d'assaut, dès jeudi matin, par des centaines de visiteurs avides de s'informer des nouveautés et des produits proposés par les voyagistes et les agences de voyages. Le ministre a également indiqué que le secteur privé présente des projets importants qui sont en cours de réalisation, dont certains sont achevés en 2012 alors que d'autres le seront en 2013 avec 50.000 lits supplémen-

taires. Il a prôné le tourisme interne comme priorité nationale en précisant que des touristes internes ont, d'ores et déjà, manifesté leur intention de se rendre dans le sud du pays avec la coopération des agences de voyages, indiquant que les prix pratiqués sont en conformité avec les règles de l'économie de marché. En plus des 50.000 lits à créer, selon le ministre 50.000 autres lits seront à restaurer tandis que le nombre sera porté à 150.000 lits prochainement. Des contrats de management seront signés par certains établissements hôteliers et touristiques. Il a précisé que du 1^{er} juin au 30 septembre, les hôtels affichent complet en raison du rush des familles partant en week-end et la forte affluence des touristes émigrés résidant en Europe venant passer des vacances en Algérie. Par ailleurs, un atelier sera organisé prochainement en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) afin de consolider le tourisme interne en instituant le chèque-vacances.

A. A.

SALON SIPSA AGROFOOD 2013 À LA SAFEX

Des entreprises polonaises disposées au transfert de technologies et savoir-faire

Le conseiller de l'ambassade de Pologne à Alger, Janusz Pisz, a souligné que « les entreprises polonaises sont disposées à coopérer avec les partenaires algériens, notamment pour ce qui est du transfert de technologies et de savoir-faire ». Il estime que les produits agricoles algériens peuvent être commercialisés en Pologne pourvu qu'ils soient de qualité et répondent aux normes et standards européens. Il a également souligné que « l'important consiste à multiplier les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays pour combler le vide et trouver des partenaires professionnels ».

Le représentant algérien de la firme polonaise de construction de machines agricoles Alagra a indiqué que « le distrib-

uteur de Pologne se trouve à Aïn-M'lila et se charge de répondre aux besoins du marché algérien, car les agriculteurs algériens s'adaptent aux tracteurs de fabrication polonaise ». Les responsables du service commercial et des investissements de l'ambassade de Pologne affirment « qu'en 2011, les exportations de la Pologne vers l'Algérie ont atteint la valeur de près de 267 millions d'euros. Ainsi, la Pologne s'est retrouvée au sein des 25 les plus grands exportateurs pour le marché algérien (22^e). Le volume des échanges commerciaux entre la Pologne et l'Algérie augmente systématiquement. Entre l'année 2007 et 2011, la valeur de l'importation du marché polonais a augmenté de 74 % ». Ils ajoutent que « dans le groupe des

marchés à grand potentiel, on trouve six pays, à savoir l'Algérie, le Brésil, le Canada, le Kazakhstan et la Turquie. Les caractéristiques ayant prévalu du choix de l'Algérie résident dans trois éléments. Il s'agit de la stabilité des réserves financières et l'engagement des programmes d'infrastructures à l'échelle nationale, la forte dynamique de l'exportation en dépit de la crise mondiale et, enfin, la croissance considérable de l'importation des cinq dernières années de l'ordre de 197 % ».

Ils précisent que « la présence des constructeurs du secteur polonais des machines agricoles au salon Sipsa Agro Expo Filaha 2013 à Alger constitue un des éléments de ce programme.

La Pologne est le 3^e fournisseur de

l'Union européenne de moissonneuses-batteuses en Algérie ».

Les diplomates déclarent que « parmi les produits expédiés par la Pologne vers le marché algérien, la part la plus importante revient aux produits minéraux (coke et semi coke) ainsi qu'aux produits d'origine animale (lait et petit-lait en poudre et fromage), dont la part dans l'exportation était respectivement de 45% et 22 %.

L'importation de l'Algérie vers la Pologne, en 2011, s'est chiffrée à 37,6 millions d'euros et elle était dominée par deux produits, à savoir les phosphates de calcium (73,1% de l'importation globale) et le sucre à canne (24,8%) ».

A. A.

CHLEF, FEUX DE FORÊT

Mise en place d'un vaste programme de prévention

Un vaste programme de prévention et de lutte contre les feux de forêt a été mis en place par la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef en prévision de la saison des grandes chaleurs, a indiqué son responsable.

Ce plan, qui sera en vigueur à partir du 1er juin prochain, consiste en la mise sur pied de 12 brigades mobiles, l'ouverture de 14 postes de vigies chargés de la surveillance et de l'alerte, l'ouverture de 66 chantiers d'intervention destinés à l'exécution de projets forestiers et, le cas échéant, à intervenir en cas d'incendies et, enfin, la réactivation des 32 comités de riverains en place au niveau des zones forestières et montagneuses, a précisé, à l'APS, le conservateur des forêts de la wilaya de Chlef.

Outre les moyens humains, il a été recensé 54 points et sources d'eau à travers la wilaya, la mobilisation de huit véhicules aménagés spécialement pour les premières interventions avant l'arrivée des grands moyens, outre 59 camions relevant des APC, et 19 engins des travaux public.

Au chapitre de la prévention, plusieurs chantiers destinés à l'assainissement des espaces forestiers incendiés durant l'été 2012 ont été ouverts, notamment au niveau des communes du littoral où les dégâts causés par les feux de forêts ont été importants, comme c'est le cas pour les communes de Ténès, Breira, Oued Goussine, Beni Houa, Sidi Abderrahmene et El-Marsa.

Au total, 42 chantiers ont été ouverts à travers la wilaya, dont 32 dans le cadre du programme des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, alors que dix autres chantiers ont été confiés à des exploitants de bois dans le but d'exploiter ce produit et en même temps d'éliminer les facteurs favorisant les départs d'incendies. 2.100 hectares sont ciblés par ces actions, a indiqué la même source, en précisant qu'une telle action est doublement importante dans la mesure où elle permet de nettoyer les espaces en question et surtout d'assurer une présence quasi permanente en milieu forestier. Des actions de sensibilisation en direction des estivants sont également prévues par la Conservation des forêts dès l'ouverture de la saison estivale, a assuré la même source, ajoutant que la protection et la préservation du patrimoine forestier nécessitent l'implication de tous les citoyens.

L'été dernier, une superficie forestière de 4.000 hectares a été détruite par les feux de forêt dans la wilaya, soit deux fois plus que celle de toute la décennie 2002-2011, a-t-on relevé à la Conservation des forêts.

APS

BOUIRA, SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Plusieurs projets en cours de réalisation à Haïzer

Ces projets consistent, notamment, en la réalisation d'un nouveau siège pour la maison de jeunes avec un montant alloué de 32 millions de dinars.

PAR BOUZIANE MEHDI

Des importants projets concernant, notamment, le secteur de la jeunesse et des sports et celui de l'habitat sont en cours de réalisation dans la commune de Haïzer, située à quelque 9 km au nord-est de Bouira.

Ces projets consistent, notamment, en la réalisation d'un nouveau siège pour la maison de jeunes avec un montant alloué de 32 millions de dinars, selon l'entreprise en charge du projet.

Cette structure sera érigée sur une superficie de 439 m² avec un délai de réalisation de 8 mois, selon la fiche technique du projet. Les travaux ayant accusé un retard de deux ans ont été relancés le 22 mai 2011, rapporte l'APS.

Une piscine semi-olympique fait, quant à elle, l'objet d'une vaste opération de réhabilitation qui touchera essentiellement la réparation du portail principal de cette infrastructure ainsi que les voiries et les avaloirs défectueux, outre l'étanchéité, a expliqué le directeur de la jeunesse des sports (DJS), Kaci Abdelkader, rapporte l'APS.

Les travaux qui ont été lancés en février dernier ont dépassé leur délai de réception



de 45 jours, a reconnu le chef du projet. La commune de Haïzer a aussi bénéficié d'un montant de 63 millions de dinars destinés au revêtement du stade communal en gazon synthétique, selon le DJS. Les travaux sont en cours et concerneront, entre autres, la réhabilitation des vestiaires.

Dans le secteur de l'habitat, Haïzer vient de bénéficier de 130 nouveaux logements publics locatifs qui sont en voie de construction au chef-lieu de la commune. "Plus de 200 millions DA ont été alloués à la réalisation de ces logements", a expliqué un responsable du projet.

Par ailleurs, les jeunes commerçants de la commune de Haïzer vont bénéficier d'un marché couvert de proximité qui va être lancé incessamment et qui s'achèvera dans un délai de 5 mois. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme des ministres du Commerce et de l'Intérieur visant à lutter contre le commerce informel, a expliqué Ahmed Goumri, directeur du commerce.

Une bibliothèque communale ainsi qu'une antenne administrative sont également en cours de réalisation.

B. M.

ORAN, FLORALIES

Une centaine d'exposants présents

Une centaine d'horticulteurs et de pépiniéristes participeront à la 6^e édition des florales, prévues à partir du 22 mai courant au jardin public de M'dina Djida d'Oran, a appris l'APS auprès des organisateurs. Cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'à 30 mai, verra la participation pour la première fois des pépiniéristes marocains et tunisiens, selon le délégué de la protection de l'environnement de l'APC d'Oran, Ghachi Noureddine. Ce rendez-vous traditionnel vise à développer la culture de l'horticulture et des plantes et la préservation des espaces verts. La manifestation permettra aux horticulteurs, artistes et autres paysa-

gistes et entreprises activant en espaces verts d'exposer et de commercialiser leurs productions et différentes espèces de fleurs et plantes en plus des possibilités d'échanges d'expériences, de découvertes des compétences et techniques nouvelles.

L'exposition comportera des centaines d'espèces de fleurs, plantes de saison et des espèces rares produites à Oran. Des entreprises proposeront des prestations en matière de réfection d'espaces verts, de la protection végétale, de l'utilisation d'outils en horticulture, en plus de la participation d'associations affiliées sous l'égide de l'union des associations de la wilaya d'Oran pour mettre en exergue leurs activités de préservation de l'environnement.

Des spécialistes animeront des communications traitant de sujets liés au jardinage et aux pépinières, la conception de paysages.

Par ailleurs, des carrés au sein du jardin public seront réservés aux entreprises étrangères chargées de projets d'habitat à Oran pour planter des espèces connues dans leurs pays. Des activités culturelles et artistiques ainsi que des expositions d'artisanat seront au menu de ces florales avec la participation des directions de la culture et de la jeunesse et des sports d'Oran.

La précédente édition des florales a enregistré 71 exposants de différentes wilayas du pays.

APS

CONSTANTINE, HÔTEL CIRTÀ

La gestion confiée à la chaîne internationale Sheraton

La gestion de l'hôtel Cirta, l'un des établissements les plus emblématiques de la ville de Constantine, sera confiée, après sa rénovation, à la chaîne internationale Sheraton qui relève du groupe international Starwood, a indiqué le directeur du Tourisme, Hacène Lebbad, à l'APS.

La durée d'exploitation de cette infrastructure hôtelière sera déterminée

conjointement par la Société d'investissement hôtelier (SIH) et la Société de gestion hôtelière de l'Est, a souligné le même responsable, faisant part de l'importance de ce contrat dans l'amélioration des prestations offertes par cet établissement qui a commencé à "souffrir de la concurrence des deux hôtels de la chaîne internationale Accor, ouverts récemment au centre de Constantine".

Les travaux de mise à niveau de cet

hôtel, qui a soufflé, en 2012, sa 100^e bougie, seront lancés "incessamment" dans le cadre d'un programme national de mise à niveau des anciens hôtels du pays, a rappelé M. Lebbad, faisant part de l'importance de la "préservation de l'empreinte historique de cet établissement".

Doté de 119 lits, l'hôtel Cirta, dont la construction est inspirée du style arabo-mauresque, est situé en plein cœur de la ville de Constantine.

APS

TIZI-OUZOU, RACCORDEMENT DE LA COMMUNE D'ATH ZIKI AU RÉSEAU DE GAZ

Fini la corvée de bois de chauffage pour les villageois !

Outre le confort qu'il offrira aux habitants, ce projet de raccordement de la commune, qui compte quelque 3.300 habitants, au réseau de gaz naturel, va également mettre un terme au massacre de la luxuriante forêt environnante...

PAR BOUZIANE MEHDI

La coupe de bois de chauffage ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour les habitants d'Ath Ziki (75 km à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou), dont la commune est programmée pour être raccordée au gaz naturel dans le courant de l'année 2014.

Les travaux de raccordement en gaz naturel de cette commune, dont les habitants souffrent particulièrement des rigueurs de l'hiver, seront lancés cet été, a indiqué dernièrement le directeur de l'Energie et des Mines (DEM) de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ménina Moussa.

Ce dernier, qui s'était rendu, à Ath Ziki, dans le cadre d'une réunion de travail initiée par le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Hocine Haroun, avait affirmé aux représentants des neuf comités de villages que leur préoccupation concernant le raccordement de leurs foyers au gaz naturel "est prise en charge".

Le directeur de l'Energie et des Mines a expliqué que "l'étude concernant le réseau de transport de gaz, d'une longueur de 9,2 km, est achevée et a été approuvée fin 2012".

Un avis d'appel d'offres sera lancé incessamment pour le choix de l'entreprise de réalisation a-t-il ajouté, rapporte l'APS.

S'agissant du réseau de distribution, le même responsable a informé les habitants que "l'avis d'appel d'offres pour le raccordement des 9 villages sera lancé prochaine-



ment par la commission nationale des marchés". Le président de l'APW s'est engagé, pour sa part, à suivre le dossier et de "ne ménager aucun effort afin que Beni Ziki soit alimentée en gaz naturel en 2014".

Les représentants de la coordination du arch d'Ath Ziki ont exprimé, pour leur part, à l'APS, leur disponibilité à contribuer pour la concrétisation de ce projet dans les meilleurs délais, en affirmant qu'"il n'y aura aucune opposition de la part de propriétaires terriens au passage du réseau de gaz".

"Les comités de villages qui se réunissent régulièrement avec leurs populations veilleront à ce qu'aucune opposition ne vienne perturber les travaux de raccordement au gaz naturel", ont-ils assuré. Outre le confort qu'il offrira aux habitants, ce projet de raccordement de la commune, qui

compte quelque 3.300 habitants, au réseau de gaz naturel, va également mettre un terme au massacre de la luxuriante forêt environnante, qui offre à cette localité des paysages pittoresques.

Les membres de la coordination du arch d'Ath Ziki, témoignent, en effet, qu'à chaque hiver des dizaines d'arbres sont abattus pour servir de bois de chauffage, dans cette localité, située à 1.200 mètres d'altitude dans le Djurdjura, et où la neige, qui atteint souvent d'importantes couches, persiste jusqu'au mois de mars.

"Dans ces conditions rudes, où il arrive que des familles restent enfermées chez elles un mois durant, coupées de tout contact, des villageois n'hésitent pas à couper les arbres, y compris les arbres fruitiers, pour avoir de quoi se chauffer et préparer à manger", déplorent-ils.

B. M.

MOSTAGANEM, PÊCHE DE POISSONS BLEUS

Une production de 10.000 tonnes de sardines attendue



Une production de 10.000 tonnes de sardines est attendue à Mostaganem, lors de la campagne de pêche de poissons bleus lancée en début de ce mois, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette quantité devrait permettre une baisse du prix du kilo de la sardine, pouvant atteindre les 150 DA le kg, selon

Rahmani Toufik.

La sardine, considérée comme le plat du pauvre, est devenue ces derniers mois hors de portée même des bourses moyennes, son prix s'étant élevé à 400, voire 500 dinars le kg.

Le même responsable a expliqué cette hausse des prix par l'arrêt, qui a duré cinq mois, de toute activité de pêche en raison des conditions climatiques instables, d'où

un déséquilibre de l'offre face à une demande accrue.

La direction du secteur a garanti, en coordination avec la Chambre de wilaya de la pêche et autres partenaires, toutes les conditions administratives et techniques en faveur des pêcheurs-armateurs pour réussir cette campagne de pêche du poisson bleu, en facilitant les opérations de contrôle annuel des embarcations, l'octroi de permis de pêche "en un temps record de moins de deux heures", a-t-on expliqué.

Parallèlement à cette campagne, la direction de la pêche a renforcé, avec les gardes-côtes, le contrôle de la taille des poissons proposés à la vente ainsi que les actions contre l'utilisation de méthodes de pêche illégale, l'usage d'explosifs et de filets pélagiques illicites.

La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem est composée de 120 sardi-niers et petits métiers offrant 1.200 postes d'emploi directs et 4.000 autres indirects.

APS

NAÂMA, RÉSEAU DE GAZ

614 foyers de villages frontaliers bientôt raccordés

Six cent quatorze foyers, à travers les villages frontaliers sur le territoire de la commune d'El-Kasdir à Naâma, vont bientôt être raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'énergie et des mines.

L'opération, dont l'installation des canalisations de transport du gaz sur 31 km a débuté en fin de semaine dernière, pour un coût de 342 millions DA, ciblera ces foyers réparties entre le chef-lieu de la commune et les villages de Ben Nedja El-Nouar, Sidi Belkacem, Achouri Tayeb et la bourgade de Kamel, a-t-on précisé.

Ce projet, qui entre dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et qui doit générer 112 emplois, prévoit également la réalisation d'un réseau de distribution de 28 km qui permettra des branchements au réseau de gaz naturel à partir de juin prochain.

Le projet, qui alimentera ces foyers de la commune d'El-Kasdir, la dernière à ne pas être encore raccordée au réseau de gaz dans la wilaya de Naâma, portera le taux de couverture dans cette wilaya à hauteur de 95% à la fin de l'année prochaine, selon la même source. La direction locale du secteur a signalé, en outre, que 2.400 foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel, durant les années 2013 et 2014, notamment dans les zones d'extension urbaine et des lotissements ruraux nouvellement créés à travers la wilaya.

ILLIZI, PROGRAMME

"BLANCHE ALGÉRIE"

30 chantiers retenus en 2013

La wilaya d'Illizi a bénéficié de 30 chantiers de préservation de l'environnement, dans le cadre du programme "Blanche Algérie", pour l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction de l'action sociale.

Ces chantiers, destinés essentiellement à la protection de l'environnement et à l'hygiène du milieu, sont accordés aux communes d'Illizi (7), Djanet (8), Debdeb (3), et les 12 autres répartis, équitablement, entre celles de Bordj-Omar-Driss, Bordj El-Haouès et In-Amenas, a-t-on précisé.

La wilaya avait bénéficié, durant l'année 2012, de 35 chantiers du type répartis entre les communes de la wilaya et ayant généré plus de 240 emplois, selon la même source.

Quatorze de ces chantiers sont revenus à la commune d'Illizi, sept à celle de Djanet, cinq à In-Amenas, quatre pour chacune des communes de Bordj El-Haouès et Bordj Omar Driss et un chantier pour celle de Debdeb, a rappelé la direction de l'action sociale d'Illizi.

APS

ISRAËL, COLONIES SAUVAGES

Israël veut légaliser quatre sites en Cisjordanie

A moins d'une semaine d'une décision très attendue de la Cour suprême israélienne sur le sort des colonies sauvages en Cisjordanie, les autorités israéliennes se disent prêtes, dans une déclaration écrite, à légaliser quatre colonies sauvages. Sur les six avant-postes illégaux qui doivent être fermés depuis 2005, quatre pourraient finalement se voir légaliser par les autorités israéliennes. Dans une déclaration écrite, remise à la Cour suprême, le bureau du procureur en charge du dossier estime que les terrains occupés par les colons ont fait l'objet d'une transaction financière et qu'ils ne peuvent, donc, plus leur être enlevés. L'existence de ces colonies et leur légalisation porterait un coup, sans doute fatal, à la reprise du processus de paix, qui est au point mort depuis des années. Il faut, toutefois, attendre la décision de la Cour suprême israélienne, qui devra trancher sur l'existence des colonies et décider ou non de leur destruction.

BAHREÏN, VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

1 an de prison pour avoir critiqué al-Khalifa sur Twitter

La condamnation prononcée à Bahreïn vise six personnes accusées d'avoir manqué de respect, sur Internet, au roi al-Khalifa, le souverain de l'émirat de Bahreïn. En 2011, Bahreïn avait été confronté à un mouvement de contestation violemment réprimé. Ce qui a entraîné un durcissement du régime à l'encontre de l'opposition et des manquements répétés en termes de respect des droits de l'Homme.

Cette nouvelle affaire témoigne du mauvais bilan de Bahreïn en termes de liberté d'expression. Elle montre aussi que le roi est très sensible à la critique. C'est un problème qui existe dans toute la région. Les dirigeants du Golfe s'inquiètent de plus en plus des médias sociaux, de l'effet qu'ils peuvent avoir sur leur réputation et sur leur légitimité à gouverner. A Bahreïn c'est devenu de plus en plus courant.

Il y a de plus en plus de témoignages de torture en détention, de brutalité policière et d'un usage disproportionné de la force par la police. Cette affaire montre bien qu'il y a eu très peu de progrès en matière des droits de l'Homme.

GUINÉE-BISSAU

Décès de l'ancien président intérimaire, Henrique Pereira Rosa

L'ancien président de la République par intérim de la Guinée-Bissau, Henrique Pereira Rosa, est décédé mercredi à Porto (Portugal) à l'âge de 67 ans, a annoncé sa famille, citée par l'agence Chine Nouvelle. Pereira Rosa avait assuré l'intérim de la présidence de Guinée-Bissau en 2003 après le coup d'Etat militaire qui avait renversé le régime civil de Kumba Yala.

Il avait quitté le pouvoir en octobre 2005 après avoir organisé les élections législatives de mars 2004 et présidentielles de juillet 2005, jugées transparentes et démocratiques par la communauté internationale.

ATTENTAT-SUICIDE EN AFGHANISTAN

14 morts et 37 blessés dans un 1^{er} bilan

L'attaque a été revendiquée par le Hezb-e-islami, un groupe d'insurgés. C'était bien le convoi de la coalition qui était visé, confirme le communiqué du Hezb-e-islami.

Un attentat-suicide a causé la mort de quatorze personnes — dont quatre militaires étrangers et deux civils employés par l'Otan — et blessé trente-sept autres, jeudi 16 mai, lorsqu'une voiture piégée a explosé au passage d'un convoi de la coalition internationale. L'attaque a été revendiquée par le Hezb-e-islami, un groupe d'insurgés.

L'attentat a eu lieu dans un quartier périphérique de la capitale afghane.

Toutes les vitres aux alentours ont explosé. C'était bien le convoi de la coalition qui était visé, a revendiqué dans un communiqué un responsable du Hezb-e-islami, un groupe islamiste dont une partie combat la présence internationale en Afghanistan.

« Nous voulons vous toucher dans votre corps ». La partie combattante du Hezb-e-islami, dirigée par Gulbuddin Hekmatyar, avait déjà revendiqué un attentat en septembre dernier qui avait causé la mort de douze personnes, dont huit pilotes d'avion sud-africains.

Le gouvernement de Kaboul est en négociation avec ce groupe d'insurgés, mais ces négociations peinent à aboutir.



Cet attentat-suicide pourrait être l'illustration de la puissance de frappe de cette organisation, à un peu plus d'un an du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan.

Le Hezb-e-Islami est un parti dont l'origine remonte à la lutte anti-soviétique dans les années 70. Même si ses membres sont pachtounes, le Hezb-e-islami se fait l'avocat d'un état islamique unifié par-delà les considérations tribales, ce qui le distingue des groupes insurgés talibans, pourtant pachtounes également. Il s'en approche, néanmoins, sur le plan de la pratique religieuse et politique, en prônant un islam radical, et surtout dans son rejet de

la présence étrangère sur le sol afghan. D'où les alliances de circonstance passées avec les talibans depuis la chute du régime en 2001 et le déploiement des forces de la coalition en Afghanistan.

A mesure que se profile le retrait des troupes de l'Otan, le Hezb-e-Islami tente de jouer sa propre carte, pour ne pas se trouver écarté du pouvoir à l'issue de négociations entre l'actuel pouvoir, les Etats-Unis et les talibans. Le Hezb-e-islami dirigé par Gulbuddin Hekmatyar est considéré comme un groupe terroriste par la coalition.

Agences

TROUBLES EN TUNISIE

Les salafistes bravent le pouvoir et maintiennent leur meeting annuel

Le bras de fer entre salafistes jihadistes et gouvernement s'est encore durci, jeudi, autour de la tenue de leur grand meeting annuel. Prévu dans la ville sainte de Kaïrouan, cette grande messe jihadiste a été interdite par le gouvernement mais le mouvement Ansar al-Charia le maintient et attend plus de 40.000 personnes. La réponse d'Ansar al-Charia au chef du parti Ennahda qui annonçait, jeudi, l'interdiction de son meeting annuel n'a pas traîné : « Nous ne

demandons pas l'autorisation du gouvernement pour prêcher la parole de Dieu. Nous mettons en garde contre toute intervention de la police pour empêcher le congrès », a prévenu le porte-parole du mouvement jihadiste en conférence de presse dans une mosquée de Tunis. Et d'ajouter : « Le gouvernement sera responsable de toute goutte de sang versée ». Malgré l'interdiction, la principale organisation jihadiste tunisienne compte bien défier le gouvernement et attend plus de 40.000 sympathi-

sants demain dimanche. Certains ont d'ailleurs déjà commencé à prendre la direction de Kaïrouan. Toutes les forces de police du pays sont en alerte ce week-end pour les accueillir. Dans ce contexte déjà électrique, le président de la République n'a pas joué l'apaisement. Moncef Marzouki a demandé aux chefs jihadistes de condamner le terrorisme et s'est dit « déterminé à recourir à tous les moyens militaires et sécuritaires dont il dispose ».

CRISE EN SYRIE

Obama et Erdogan bien décidés à accroître la pression sur Bachar al-Assad

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a été longuement reçu, jeudi 16 mai, par Barack Obama. Il a ensuite déjeuné en compagnie du vice-président, Joe Biden, et du secrétaire d'Etat, John Kerry. Le chef du gouvernement turc a été accueilli avec tous les honneurs. Mais les relations entre Washington et Ankara restent compliquées. « Il n'existe pas de formule magique pour mettre fin au conflit en Syrie ». La phrase est de Barack Obama et il l'a prononcée avant-hier dans les jardins de la Maison-

Blanche. Aux côtés du Premier ministre turc, le président américain a réaffirmé sa volonté d'augmenter la pression sur le régime de Bachar al-Assad et appelé la Turquie à « jouer un rôle important » lors de la prochaine réunion entre pouvoir et opposition syrienne. La Turquie a déjà accueilli 400.000 réfugiés syriens et un double attentat à la frontière a fait 51 morts samedi dernier. Recep Tayyip Erdogan en attendait, donc, sans doute un peu plus de la part de Washington, c'est peut-être la raison pour laquelle le Premier ministre turc

n'a pas manqué de lancer une petite pique à son allié américain. Questionné sur ses projets de se rendre à Ghaza, Recep Tayyip Erdogan a déclaré qu'il en avait toujours l'intention et qu'il espérait y aller le mois prochain. De quoi irriter son hôte dont l'administration tente vainement de dissuader le chef du gouvernement turc d'entreprendre ce voyage souhaitant une normalisation entre la Turquie et Israël, après l'assaut mortel de l'armée israélienne contre un navire turc au large de Ghaza, en 2010. Barack Obama n'a pas fait de commentaire

COUPE DE LA CAF GIANNI SOLINAS, ENTRAÎNEUR DE LA JSM BÉJAÏA

"Ma suspension de quatre matches est injuste"



L'entraîneur de la JSM Béjaïa, Gianni Solinas, a qualifié jeudi d'"injuste" la suspension de quatre matches qu'il vient d'écoper de la part de la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) à la suite de son expulsion lors du match perdu par son équipe sur le terrain de l'ES Tunis (1-0) en 8^{es} de finale retour de la Ligue des champions.

Page 12



COUPE D'ALGÉRIE, FINALE - MESSIEURS

le GSP veut redorer son blason face au CSMC

L'équipe de basket-ball du GS Pétroliers (seniors messieurs) tentera de redorer son blason après la perte de son titre de champion au profit du CSM Constantine, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie, aujourd'hui à la salle Harcha (Alger), face au même adversaire.

Page 14

COUPE DE LA CAF GIANNI SOLINAS, ENTRAÎNEUR DE LA JSM BÉJAÏA

"Ma suspension de quatre matches est injuste"

L'entraîneur de la JSM Béjaïa, Gianni Solinas, a qualifié jeudi d'"injuste" la suspension de quatre matches qu'il vient d'écoper de la part de la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) à la suite de son expulsion lors du match perdu par son équipe sur le terrain de l'ES Tunis (1-0) en huitièmes de finale retour de la Ligue des champions.

"C'est une sanction injuste que je ne mérite nullement. C'est d'ailleurs la deuxième fois dans ma carrière d'entraîneur que j'écopie d'une sanction. La première remonte à 1999 alors que j'exerçais en Italie", a déclaré à l'APS le coach du club bougiote. La JSMB, tenue en échec par l'EST lors du match aller des huitièmes de finale, avait été privée d'un penalty flagrant, selon les observateurs, dès le début du match retour disputé il y a de cela presque deux semaines. "L'arbitrage était catastrophique ce jour-là. Il nous a non seulement privé d'un penalty flagrant, mais il a aussi beaucoup avantagé l'adversaire, lui accordant même un penalty à quelques minutes de la fin du match. Malgré cela, je n'ai eu aucun dépassement envers l'arbitre", a ajouté Solinas. "Quand on m'a expulsé, j'étais en train de donner des consignes à un de mes joueurs dans la surface qui m'est réservé, mais le quatrième arbitre, à qui j'ai fait savoir quelques minutes auparavant que l'arbitrage n'était pas correct, m'attendait au tournant", a-t-il pour-



suivi. Pour Solinas, "cette sanction ne changera rien dans les ambitions de (son équipe", qui accueillera l'Etoile du Sahel

(Tunisie) samedi en huitièmes de finale (bis) aller de la Coupe de la Confédération africaine, dans laquelle le club est versé

après son élimination en Ligue des champions. Outre Solinas, le défenseur central Brahim Zafour et le milieu de terrain Toufik Zerara, ont écopé, eux aussi, d'une suspension d'un match chacun, les obligeant ainsi à manquer le rendez-vous de samedi.

APS

CAF : Programme des matches aller des 8^e de finale
Programme des matches aller des huitièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération de football, prévus les 17, 18 ou 19 mai.
Vendredi 17 mai :
 ES Sétif (ALG)- US Bitam (Gabon)
 FUS Rabat (MAR)- FAR Rabat (Maroc)
 Stade Malien (MLI)- Lydia Academic (Burundi)
 Kedus Giorgis (ETH)- Enppi (Egypte)
Samedi 18 mai :
 JSM Béjaïa (ALG)- ES Sahel (Tunis)
Dimanche 19 mai :
 TP Mazembe (RDC)- Liga Muğulmana (Mozambique) CA Bizertin (Tunis)- Ismaily (Egypte)

LIGUE 1 DE FOOTBALL

le président du WA Tlemcen annonce sa fin de mission

Le président du WA Tlemcen, Chawki Bentchouk, dont l'équipe est condamnée à la relégation en Ligue 2 algérienne de football, à deux journées de la clôture de la compétition, a indiqué jeudi qu'il allait annoncer sa fin de mission aux commandes de la Société par actions (SPA) du club lors de la réunion extraordinaire à laquelle il appellera prochainement. "Je provoquerai une réunion extraordinaire de la SPA dans quelques jours pour annoncer la fin de ma mission. J'ai occupé le poste du président du WAT à titre intérimaire, et je n'ai pas l'intention de renouveler l'expérience", a déclaré Bentchouk à l'APS. Président du club amateur (CSA) de la formation des Zianides, Bentchouk a pris les rênes du club professionnel après la démission d'Abdelkrim Yahla en milieu de saison, une démission motivée par les mauvais résultats du club qui patageait en bas du tableau dès le début du championnat. "J'ai fait de mon mieux pour éviter au club le purgatoire, mais des facteurs extra sportifs nous ont joué un mauvais tour", a déploré Bentchouk, qui ne s'est nullement montré tendre envers



la Ligue du football professionnel (LFP), accusée, à ses yeux, d'avoir "cautionné le jeu de coulisses". "Je regrette de le dire, mais le jeu de coulisses a été pour beaucoup dans notre relégation. Ce qui s'est passé dernièrement lors du match JS Saoura-MC Oran est une parfaite illustration du non respect de l'éthique sportive, sans que cela ne pousse la LFP à réagir", a-t-il déploré. Le MCO, qui était menacé de relégation, s'est imposé sur le terrain de la JSS (3-2) dans un match qui a débuté avec 20 minutes de retard par

APS

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS DE HANDBALL

L'Algérie face à l'Allemagne le 14 juillet

La sélection algérienne de handball juniors garçons entamera le championnat du Monde 2013 de cette catégorie face à l'Allemagne le 14 juillet prochain à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), selon le calendrier de la compétition publié jeudi par la Fédération internationale de handball (IHF). L'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski, en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar, et des Pays-Bas. Le sept algérien dirigé par l'entraîneur intérimaire Hassan Khodja Fodhil, affrontera ensuite la Suisse lors de la seconde journée prévue le 15 juillet. Après une journée de repos, les handballeurs algériens défieront leur homologues croates le 17 juillet. Le quatrième match de l'équipe algérienne aura lieu le 18 juillet contre le Qatar avant de conclure le premier tour face aux Pays-Bas le 20 juillet. Les quatre premiers du groupe se qualifieront pour les huitièmes de finales, tandis que les équipes classées cinquième et sixième du groupe B joueront la Coupe du Président. Vingt-quatre équipes réparties dans quatre groupes de six prendront part à ce Championnat du Monde qui se déroulera du 14 au 28 juillet prochain en Bosnie-Herzégovine.

Programme des matches de l'Algérie:
Dimanche 14 juillet
 Allemagne - Algérie 18h30
Lundi 15 juillet
 Algérie - Suisse 16h
Mercredi 17 juillet
 Croatie - Algérie 21h
Jeudi 18 juillet
 Algérie - Qatar 18h30
Samedi 20 juillet
 Pays-Bas - Algérie 16h

JEUX MÉDITERRANÉENS 2013

Stages à l'étranger en juin des sélections algériennes

JEUX MÉDITERRANÉENS



Les sélections algériennes masculine et féminine de handball bénéficieront, chacune, d'un stage à l'étranger au mois de juin pour préparer les Jeux méditerranéens-2013, prévus du 20 au 30 juin dans la ville turque de Mersin, a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAHB). Les seniors messieurs seront en stage en Slovaquie du 3 au 15 juin, tandis que les dames se regrouperont d'abord à Alger du 28 mai au 3 juin avant de s'envoler le 5 juin pour la France. Le tournoi de handball des Jeux méditerranéens-2013 débutera le 22 juin pour les dames et le 23 pour les messieurs. Ces derniers évolueront dans le groupe B lors du premier tour des Jeux méditerranéens avec la Serbie, la Grèce et la Tunisie, championne d'Afrique, tandis que la sélection féminine a hérité du groupe C en compagnie de la France, de la Slovaquie et de la Turquie.

LIGUE 1, DOMICILIATION USM EL HARRACH-MC ALGER

Kerbadj élude le sujet

Le flou persiste au sujet de la domiciliation du derby de la capitale devant opposer l'USM El Harrach au MC Alger mardi prochain pour le compte de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, même si la presse a annoncé le déroulement du rendez-vous au stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach.



Une information que le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, sollicité par l'APS, n'a voulu ni confirmer, ni infirmer. "Je ne peux rien dire à ce sujet. La LFP dispose d'un site officiel, où sera notifié la domiciliation des rencontres de la 30^e journée en temps opportun", a déclaré Kerbadj, sans doute irrité par la tournure que commence à prendre cette affaire. Une véritable polémique s'est d'ailleurs enclenchée depuis quelques jours autour de la domiciliation de ce derby, dont l'enjeu n'est autre qu'une deuxième place au classe-

ment, synonyme d'une qualification à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Lors de l'intersaison, la LFP avait décidé de faire jouer au stade du 5-juillet toutes les rencontres opposant les clubs de la capitale, mais l'USMH insiste à accueillir le Doyen dans son stade fétiche du 1^{er}-Novembre, estimant qu'il s'agit d'un "droit légitime" après avoir disputé le match aller entre les deux équipes (victoire du MCA 2-1) au stade olympique, lieu de domiciliation de son adversaire. A deux journées de la fin du championnat, l'USMH qui rendra visite au CS Constantine samedi, occupe la seconde place.,

ELIMINATOIRES MONDIAL-2014, 4^E JOURNÉE

Le Bénin promet un accueil chaleureux à la sélection algérienne

Le président de la Fédération béninoise de football (FBF), El-Hadj Anjorin Moucharafou, a assuré jeudi à l'APS que la sélection algérienne sera accueillie "chaleureusement" en terre béninoise lorsqu'elle viendra y affronter les Ecuries du Bénin le 9 juin à Porto-Novo pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires du Mondial-2014 (groupe H). "Il s'agit d'un match de football entre deux pays frères. La rencontre va se jouer sur le terrain, pas en dehors. Ce n'est qu'un match de football, j'espère que le fair-play sera au rendez-vous et que le meilleur gagne", a déclaré El-Hadj Anjorin Moucharafou, joint au téléphone depuis Alger. "Il n'y aura pas d'enjeu économique au bout des 90 minutes", a plaisanté le patron de la FBF qui se trouve au Caire pour prendre part à une réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Des informations ont circulé ces derniers jours faisant état d'un "mauvais accueil", voire l'"enfer", qui sera réservé aux Verts durant leur séjour au Bénin, vu l'importance de cette confrontation dans la suite du parcours vers Brésil-2014. "Nos amis algériens sont les bienvenus au Bénin où un accueil chaleureux leur sera réservé et nous n'avons, à aucun moment, l'intention de jouer au jeu de la provocation avec eux. Ce n'est pas de la culture du peuple béninois", a insisté



le membre du Comité exécutif de la CAF. "Les Algériens nous ont bien reçus à Alger où nous n'avons manqué de rien, alors nous allons tout faire pour leur rendre la pareille", a-t-il conclu.

A l'issue de la 3^e journée des éliminatoires, l'Algérie et le Mali occupent conjointement la

première place au classement avec 6 points chacun, mais avec une différence de buts favorable pour les Verts. Le Bénin est 3^e avec 4 unités, alors que le Rwanda ferme la marche avec un petit point.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES ÉCHÉCS

Huit pays attendus à Tunis

Huit pays, dont l'Algérie, prendront part au Championnat d'Afrique des échecs (hommes et dames) prévu du 17 au 28 mai à Tunis, ont annoncé jeudi les organisateurs. Outre l'Algérie, la compétition verra la participation de la Tunisie (pays-hôte), le Maroc, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Botswana, la Libye et le Nigeria. Cette compétition est qualificative au championnat du Monde prévu en Russie, au mois d'août prochain. Le président de la Fédération tunisienne des échecs, Chedli Rahmani, a précisé lors d'une

conférence de presse tenue jeudi à Tunis, que "l'organisation du championnat d'Afrique, doté de 60 mille dinars tunisiens, a pour objectif de redorer le blason" de cette discipline qui a perdu de son lustre ces dernières années même si la Tunisie est l'un des pays pionniers au plan africain. "La Fédération tunisienne se soucie de relever le défi de réussir l'organisation de ce championnat en coordination avec la Confédération africaine et la Fédération internationale des échecs" a-t-il ajouté

APS

Bénin-Algérie et Rwanda-Algérie : accréditation des journalistes

La Fédération algérienne de football informe les organes de presse désireux couvrir les rencontres Bénin-Algérie et Rwanda-Algérie, comptant pour les qualifications de la Coupe du Monde, Brésil 2014 qu'ils doivent adresser leur demande officielle d'accréditation signée par le directeur de l'organe, à l'adresse mail : mediafat@yahoo.fr avant le jeudi 23 mai 2013 à 15h. Pour des raisons organisationnelles, aucune demande d'accréditation ne sera acceptée au-delà de la date indiquée.

Réunion du comité exécutif de la CAF



Le Comité exécutif de la Confédération Africaine de Football, lors de sa réunion au Caire les 15 et 16 mai 2013, a approuvé la nomination des nouveaux membres des comités permanents de la CAF pour 2013-2015, suite à un nouveau mode de sélection. Les listes complètes seront publiées prochainement. Le Comité exécutif de la CAF a félicité les associations de football de l'Algérie et du Maroc pour l'excellente organisation des CAN U-20 et U-17. Le Comité exécutif a confirmé les dates du Championnat d'Afrique des nations 2014 Orange (CHAN), qui aura lieu en Afrique du Sud du 11 janvier au 1^{er} Février 2014. Le tirage au sort final aura lieu le 18 Septembre au Caire. Le Comité exécutif de la CAF a confirmé les dates de la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations - Maroc 2015 - qui se tiendra du samedi 17 janvier au samedi 7 février 2015. La phase éliminatoire comportera deux étapes, une phase préliminaire en juillet/Août afin de réduire les équipes engagées à 48, et une phase de 12 groupes de 4 équipes chacune. Le premier de chaque groupe et les trois meilleurs deuxième seront qualifiés pour le tournoi final. Les matches de la phase de groupes auront lieu pendant les doubles dates du calendrier international de la FIFA des mois de septembre, octobre et novembre 2014. Plus de détails seront fournis ultérieurement. Sur la recommandation de la FIFA, la CAF organisera le tirage au sort de la phase de play-off pour les éliminatoires - Zone Afrique - de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 le 16 Septembre 2013. Le lieu de la manifestation sera indiqué ultérieurement. Enfin le Comité exécutif de la CAF a souligné son bonheur d'être impliqué dans les célébrations du 50^e anniversaire de l'Union africaine à travers l'organisation d'un match amical qui se déroulera à Addis-Abeba le 25 mai à 16h00 entre l'Ethiopie et le Soudan.

PARIS SG

Beckham met fin à sa carrière

Le milieu international anglais, David Beckham, a décidé de raccrocher ses crampons, à l'âge de 38 ans, a annoncé jeudi la Fédération anglaise de football sur son compte twitter. En fin de contrat avec le PSG, l'ancien joueur du Real Madrid et de Manchester United avait entre les mains une proposition de prolongation de bail. "Je sens que c'est le bon moment pour arrêter ma carrière", a-t-il expliqué ce jeudi. "Becks" pourrait bientôt devenir ambassadeur de luxe du Qatar jusqu'au Mondial 2022. Il pourrait aussi rester dans l'environnement parisien via un rôle à déterminer. "Quelle que soit sa décision, on le soutiendra. Il ne mérite que des bonnes choses", assurait le président du PSG, Nasser al-Khelaifi, le 1^{er} avril.

L'ancien défenseur international Metzelder raccroche

L'ancien défenseur international allemand de Schalke 04, Christoph Metzelder, a annoncé sa retraite footballistique à l'occasion de l'ultime journée de la Bundesliga saison 2012/2013 prévue ce week-end. "Je suis vraiment reconnaissant pour ce que j'ai pu vivre ces 13 dernières années mais les derniers mois ont été une torture, il faut donc être lucide", a déclaré Metzelder (32 ans) lors d'un point de presse. Le déplacement de Schalke à Fribourg samedi sera donc le dernier match du joueur dont la saison a été sérieusement perturbée par les blessures (4 apparitions en Bundesliga). Metzelder a joué le dernier de ses 47 matches pour l'équipe d'Allemagne lors de la finale de l'Euro 2008 perdue (1-0) face à l'Espagne. Il faisait également partie de l'équipe finaliste de la Coupe du monde 2002 en Corée du Sud et au Japon. Ce défenseur, souvent victime de blessures, a joué au Borussia Dortmund de 2000 à 2007 avant de passer trois saisons au Real Madrid puis de revenir en Bundesliga, à Schalke. Metzelder compte 178 apparitions en championnat d'Allemagne de première division pour quatre buts inscrits.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Ng Ser Miang candidat à la présidence du CIO

Le vice-président du Comité international olympique (CIO), le Singapourien Ng Ser Miang, a annoncé jeudi à Paris sa candidature à la présidence de l'instance olympique. Ng Ser Miang, également vice-président du Comité olympique de Singapour, a fait cette annonce à l'université de la Sorbonne, après avoir fait part de ses intentions à l'actuel président du CIO, Jacques Rogge. Elu en 2001, le Belge ne se présentera pas à sa propre succession. "C'est un grand honneur et un privilège de vous annoncer dans ce lieu prestigieux et symbolique ma candidature à la présidence du CIO", a déclaré Ng Ser Miang en français. Ng Ser Miang, membre du comité exécutif du CIO depuis 2005, est le deuxième candidat déclaré à la présidence du CIO. Le patron du Comité olympique allemand et également vice-président du CIO Thomas Bach avait également annoncé sa candidature le 8 mai. D'autres prétendants comme le Portoricain Richard Carrion, président de la commission des finances du CIO, le Suisse René Fasel, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, ou d'anciens athlètes comme la Marocaine Nawal El Moutawakel, vice-présidente du CIO, et l'Ukrainien Sergei Bubka, membre de la commission exécutive du CIO, sont aussi attendus. Le Suisse, Denis Oswald, président de la Fédération internationale d'aviron (Fisa), et le Taïwanais Ching-Kuo Wu, président de la Fédération de boxe AIBA, pourraient également se lancer dans la course à la présidence du CIO. Les autres candidats ont désormais un mois pour se déclarer, soit jusqu'au 10 juin, date de clôture des candidatures, trois mois avant l'élection prévue le 10 septembre durant la 125^e session du CIO où sera également choisie entre Tokyo, Istanbul et Madrid, la ville organisatrice des JO d'été 2020.

COUPE D'ALGÉRIE, FINALE - MESSIEURS

Le GSP veut redorer son blason face au CSMC

L'équipe de basket-ball du GS Pétroliers (seniors messieurs) tentera de redorer son blason après la perte de son titre de champion au profit du CSM Constantine, à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie, aujourd'hui à la salle Harcha (Alger), face au même adversaire. Si la finale du championnat s'est jouée au bout d'une série qui s'est terminée par une "belle", celle de la coupe se fera sur un match où tout reste possible pour les deux finalistes.



L'entraîneur du GSP, Bilal Faïd, affiche clairement ses ambitions ainsi que celles de ses joueurs avant cette affiche qui promet du spectacle. "La finale de la Coupe d'Algérie a un cachet spécial qui se distingue des autres rencontres à travers tout se qui se passe autour de l'ambiance, de la pression, du public. Et comme je l'ai toujours dit : on ne joue pas une finale, mais on la gagne", a déclaré Faïd à l'APS. "Le plus dur est derrière nous, après la défaite en championnat, les joueurs étaient démotivés. Nous avons entamé avec le staff technique un travail psychologique qui a bien porté ses fruits, vu leurs réaction en demi-finale (mardi) face au CRB

Dar Beïda", a ajouté le coach des Pétroliers. Quant aux clés de cette finale, Faïd explique que l'"aspect psychologique est très important, de même que la fraîcheur physique." "Nous avons affronté le CSMC à quatre reprises cette saison, nous en avons gagné deux. La finale se jouera sur des petits détails, rien ne doit être négligé. C'est du 50/50", a-t-il ajouté. De son côté, le capitaine de l'équipe Djilali Canon a reconnu que c'était difficile de retrouver une certaine confiance et de remonter la pente après la défaite en championnat. "Maintenant, tous les joueurs

sont prêts et concentrés sur la finale. Nous serons présents sur le terrain pour prendre notre revanche", a déclaré Canon. Interrogé sur son pronostic, l'ex-international a estimé que "le facteur expérience sera en notre faveur vu que le GSP a l'habitude des grands rendez-vous en disputant sa troisième finale consécutive". Afin de préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions, le groupe est entré en mise au vert à partir de jeudi afin de lui permettre d'être concentré sur cette finale qui promet beaucoup de spectacle aux amateurs de la balle au panier. APS

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉCHECS INTER-SERVICES DE POLICE

Premier tour demain à Boumerdès

Le premier tour du Championnat national d'échecs inter-services de police sera organisé du 19 au 23 du mois courant à Boumerdès, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. Cette première compétition du genre de la police à l'échelle nationale, réunira 48 échéphiles, dont 12 femmes,

des services de police de différentes régions du pays, au niveau de l'Institut national de l'hôtellerie d'El-Kerma, a indiqué, à l'APS, le chargé de la cellule de communication à la sûreté de wilaya. Seront représentées à cette compétition, les régions de Constantine (avec 12 participants), Oran (12), Blida (11), Béchar (7) et

Ouargla (7). Ce championnat, qui se jouera selon le système suisse, vise, entre autres, à "assurer une formation continue aux échéphiles de la Police, tout en encourageant l'émergence de talents sportifs en son sein, par les échanges d'expériences", est-il signalé.

APS

MONDIAL-2014 : ANGLETERRE-IRLANDE

Hodgson dévoile la liste des 22 contre l'Irlande le 29 mai

L'entraîneur de l'équipe d'Angleterre de football Roy Hodgson a dévoilé, jeudi, la liste des 22 joueurs dans la perspective du match amical que l'Angleterre s'apprête à disputer contre l'Irlande. Il n'y a pas de changements majeurs par rapport au match disputé le 26 mars contre le Monténégro (1-1). Hodgson a appelé pour la première fois le gardien de Reading, Alex McCarthy de même qu'il a rappelé l'avant-centre de West Ham Andy Carroll, 24 ans, pour la première fois depuis les éliminatoires de la Coupe du monde en octobre en Pologne, où il était sur le banc. En l'absence de Gerrard qui doit subir une opération à l'épaule, le poste de capitaine sera tenu par Lampard ou Rooney. Il s'agit du premier



match de la République d'Irlande à Wembley depuis une rencontre de qualification au championnat européen en mars 1991. Dans le groupe H, l'Angleterre est

deuxième derrière le Monténégro mais aura l'avantage de jouer trois des quatre matches restants à domicile.

Liste des 22 sélectionnés :

Gardiens : Ben Foster, Joe Hart, Alex McCarthy.

Défenseurs : Leighton Baines, Gary Cahill, Ashley Cole, Phil Jagielka, Glen Johnson, Phil Jones, Joleon Lescott, Kyle Walker.

Milieu : Michael Carrick, Tom Cleverley, Frank Lampard, James Milner, Alex Oxlade-Chamberlain, Theo Walcott.

attaquants : Andy Carroll, Jermain Defoe, Wayne Rooney, Daniel Sturridge, Danny Welbeck.

CANCER DE LA PROSTATE

La tomate : une arme efficace

Si les légumes sont depuis toujours connus pour être bons pour la santé, ce que l'on savait moins en revanche c'est que la tomate, comme le soja, seraient tous deux des aliments qui permettraient de lutter efficacement contre le cancer de la prostate.

Bien que des tests n'aient été uniquement effectués pour le moment que sur des souris de laboratoire, les résultats obtenus avec des tomates et du soja par des chercheurs lors d'une étude menée sur le cancer de la prostate, laisseraient à penser que ces deux aliments possèderaient des vertus non négligeables pour la santé.

Des résultats édifiants

En effet, selon des recherches menées par le professeur en science de la nutrition, John Erdman de l'université de l'Illinois, et la corédactrice de l'étude Krystle Zuniga, la tomate et le soja, pris alternativement ou ensemble, seraient deux aliments qui aideraient à réduire les effets du cancer de la prostate. Pour mener à bien leur étude, les chercheurs américains ont ainsi divisé un groupe de souris avec lesquelles ces derniers travaillaient en quatre groupes distincts avec d'un côté des souris nourries exclusivement soit de tomates ou de soja, de l'autre des rongeurs nourris avec les deux aliments en même temps et enfin un dernier groupe qui n'a reçu aucun de ces aliments. Au terme de cette expérience, les résultats ont révélé que les souris qui avaient été nourries de tomates et de

soja avaient développé un cancer pour 45% d'entre elles, celles nourries exclusivement de tomates, 61% et celles à qui il avait été donné uniquement du soja, 66 %. Autre résultat étonnant: les souris qui avaient été nourries avec aucun de ces deux aliments ont pour leur part toutes développé le cancer de la prostate. "Le régime à base de tomates, celui à base de soja et la combinaison des deux ont tous réduit considérablement les effets du cancer", a expliqué le professeur John Erdman dans un communiqué relayé par le site canoe.ca.

Des aliments qui ne profitent pas à tout le monde. Devant de tels résultats, la chercheuse Krystle Zuniga recommanderait même aux hommes de se nourrir quatre fois par semaine de tomates et deux fois par jour de soja afin de limiter les risques de cancer de la prostate. Si chez les hommes, le soja semble prouver son efficacité dans le cas du cancer de la prostate, le contraire semble par ailleurs s'opérer dans le cas des femmes pour qui la consommation excessive de soja (en compléments alimentaires) aurait des effets néfastes sur l'organisme en favorisant l'apparition de cancers gynécologiques et du sein.



PALUDISME

Des moustiques immunisés durablement contre le parasite de la maladie



Les femelles des moustiques anophèles sont normalement les vecteurs du paludisme. Des chercheurs ont toutefois réussi à immuniser de façon héréditaire ces insectes contre ce parasite qui, du coup, deviennent inoffensifs pour l'homme.

Le parasite Plasmodium, responsable du paludisme, est véhiculé par les femelles des moustiques anophèles. Aussi, pour lutter contre cette maladie qui cause la mort

de 660.000 personnes par an, les chercheurs ont tenté d'immuniser les moustiques eux-mêmes contre le parasite.

Une technique qui a déjà fait ses preuves avec la dengue

Aussi, l'idée n'est pas nouvelle mais jusqu'ici les chercheurs n'étaient pas parvenus à obtenir une immuni-

sation durable des moustiques contre le plasmodium. En effet, les insectes immunisés ne transmettaient pas la résistance au parasite à leurs descendants. Ainsi, seuls les moustiques modifiés parvenaient à y résister. Mais une étude parue jeudi aux États-Unis dans la revue Science indique qu'un pas important a été franchi dans ce sens et que la chose serait devenue possible.

Pour immuniser des moustiques anophèles, des scientifiques de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) les ont infectés avec la bactérie Wolbachia. Cette dernière est fréquente chez les insectes et a déjà prouvé sa capacité à empêcher le développement du Plasmodium chez les moustiques anophèles en le détruisant dans ses glandes salivaires. C'est à partir de celles-ci que les insectes parviennent à transmettre le parasite à l'homme en cas de piqûre.

Une immunité transmise à la descendance

Or, les nouveaux essais réalisés montrent que les chercheurs ont réussi à établir une infection héréditaire avec cette bactérie chez les moustiques mâles comme femelles, indique l'étude reprise par l'AFP. L'immunité au Plasmodium est ainsi transmise à leurs progénitures de génération en génération. Une prouesse qui pourrait s'avérer particulièrement prometteuse dans la lutte contre le paludisme, le contrôle des moustiques étant l'un des points cruciaux de la prévention.

Mais les recherches doivent maintenant se poursuivre afin de déterminer si le Plasmodium ne parvient pas à développer une résistance à la Wolbachia, auquel cas l'immunisation ne serait plus efficace. Par ailleurs, les travaux viseront également à explorer plus précisément comment cette technique peut aider à contrôler le paludisme, indiquent les chercheurs.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA D'ALGER

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BIR MOURAD RAIS
N° 448/DG/2013

وزارة السكن و العمران
ولاية الجزائر

ديوان الترقية و التسيير
التقني لـبنر مراد رايس

AVIS AUX INTERVENANTS DANS LE CADRE DE LA
REHABILITATION ET CONFORTEMENT DES IMMEUBLES
ENDOMAGES PAR LE SEISME DU 21/05/2003

Dans le cadre de la clôture des travaux de réhabilitation et confortement des immeubles touchés par le séisme du 2003, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais invite l'ensemble des Entreprises, Bureaux d'Etudes, ainsi que tout intervenant à présenter leurs factures, situations des travaux et situations de restitution des retenues des garanties et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

La liste des communes concernées s'établit comme suit :

ZONE 08	ZONE 04
La commune de Bab el Oued	La commune de Mouhamadia
La commune de Oued Koreiche	La commune de Dar el Beida
La commune de Rais Hamidou	La commune de Bab Ezzouar
La commune de la Casbah	
La commune de Bouloughine	
La commune de Beni Messous	

Passé ce délai, l'office dégage toute responsabilité quant à la prise en charge de ces situations de travaux et procédera à la clôture des opérations définitives.

Midi Libre N° 1876 | Samedi 18 mai 2013 - ANEP - 522 616

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET OPULAIRE
Wilaya de Chlef
Direction de la Culture
Cité administrative de la Wilaya
Numéro D'identification Fiscal : 02018301431

Mise en Demeure N° 01

Vu le marché n° 01/2013, visé le comité des marchés publics de la Wilaya sous le n° 652/2012 du 04/03/2013, ainsi que le contrôleur financier sous le n°846/2013 du 18/04/2013 contracté avec le fournisseur Cherif ben Fredj Ali demeurant rue de la révolution, Oued Fodda, Chlef relatif à l'Equipement de la maison de culture pour les lots :

Lot n°(07): Equipements de bureautiques et signalisation
Lot n°(09):Equipements des ateliers.

Opération n° NF.5.752.2.662.102.07.01, Intitulée: Etude, réalisation et équipement de la maison de culture.

- Vu le message adressé a l'intéressé sous le n°538/2013 du 06/05/2013, reçu par l'intéressé le 09/05/2013.
- Vu le message adressé a l'intéressé sous le n°558/2013 du 12/05/2013.

Une première mise en demeure n°01 est adressée au fournisseur concerné pour signée l'ODS relative a l'exécution de l'opération: Acquisition des équipements pour la maison de culture, dans un délai de huit(08) jours à compter a la premier parution dans les journaux nationale et le BOMOP,

Faute de quoi le maitre de l'ouvrage sera contraint d'appliqué la réglementation en vigueur.

Le Directeur

Midi Libre N° 1876 | Samedi 18 mai 2013 - ANEP - 522 667

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 099030015051545
FONDS SPÉCIAL DE DEVELOPPEMENT DES REGIONS DU SUD (Tranche 2012)
Opération n° :

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°28/2013

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **Lot 01 : Entretien, curage et nettoyage des drains à travers la daïra de Temacine sur 15000 ml.**
Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale catégorie III et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Ouargla, sise rue Abderrahmane Rouabah BP 12 Ouargla Tél : 029.76.36.53 - Fax 029.76.36.54

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Offre technique :
1-Certificat de qualification et classification professionnelle activité principale hydraulique catégorie III et plus en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée)
2-Copie légalisée du registre de commerce
3-Casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée)
4-Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée)
5-Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée)
6-Attestation de mise à jour CNAS, CACOBATPH et CASNOS apuré ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée)
7-Planning prévisionnel de réalisation du projet
8-La déclaration à souscrire dûment signée et datée

9-La déclaration de probité dûment datée, signée et établie selon le modèle du cahier des charges
10-L'offre technique dûment signée et datée
11-Références professionnelles avec pièces justificatives pendant les cinq dernières années (2008-2009-2010-2011-2012)
12-Les bilans fiscaux pour les trois années de 2009 à 2011
13-Liste des moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagnée des pièces justificatives (carte grise et assurance (copie légalisée)
14-Liste des moyens humains et encadrement technique à mettre à pied d'œuvre pour le projet avec pièces justificatives (des copies des diplômes et attestation CNAS de l'année en cours)
15-Statut pour les sociétés concernées
16-Attestation de déclaration des comptes sociaux établie par le CNRC 2011 (copie légalisée)

N.B. : Ce projet ne sera attribué qu'aux entreprises n'ayant pas deux projets ou plus en cours de réalisation avec les services de la wilaya.

Offre financière :
-La soumission dûment renseignée, datée et signée
-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé
-Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé

Les offres doivent être déposées à la Direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla comme suit :

Pour l'offre technique : Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :
Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint n°28/2013 pour
Lot 01 : Entretien, curage et nettoyage des drains à travers la daïra de Temacine sur 15000 ml.

Pour l'offre financière : Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :
Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint n° 28/2013 pour
Lot 01 : Entretien, curage et nettoyage des drains à travers la daïra de Temacine sur 15000 ml.

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Ouargla
A ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national restreint n°28/2013 pour
Lot 01 : Entretien, curage et nettoyage des drains à travers la daïra de Temacine sur 15000 ml.

*La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication dans la presse ou le BOMOP.

*Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 12h00.

*Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à 12h00 du jour ouvrable suivant.

*Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers est fixé au dernier jour de préparation des offres à 14h00 au siège de la Direction des ressources en eau de Ouargla en présence de l'ensemble des soumissionnaires.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus trois mois.

Midi Libre N° 1876 | Samedi 18 mai 2013 - ANEP - 522 641

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE HAIZER
COMMUNE DE HAIZER

Avis d'infructuosité de
l'appel d'offres national N°02//2013

En exécution des dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété , le président de l'assemblée populaire communale de Haizer ,wilaya de Bouira ,déclare l'infructuosité de l'appel d'offres N° 02/2013 en date du 02/04/2013 relatif au projet : REALISATION DE LA ROUTE RELIANT CC TIKBOUCHT – DOUAR AMOUCHE SUR 1.1 KM , et ce en raison de la réception d'uniquement deux (02) plis ..

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre N° 1876 | Samedi 18 mai 2013 - ANEP - 522 678

CYCLE CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

"La tragi-comédie chez Woody Allen"

Dans le cadre de son cinéclub, l'Institut français de Constantine, en collaboration avec l'association Clam entamera, à partir d'aujourd'hui 18 mai et jusqu'au 28 mai, le cycle "La tragi-comédie chez Woody Allen".

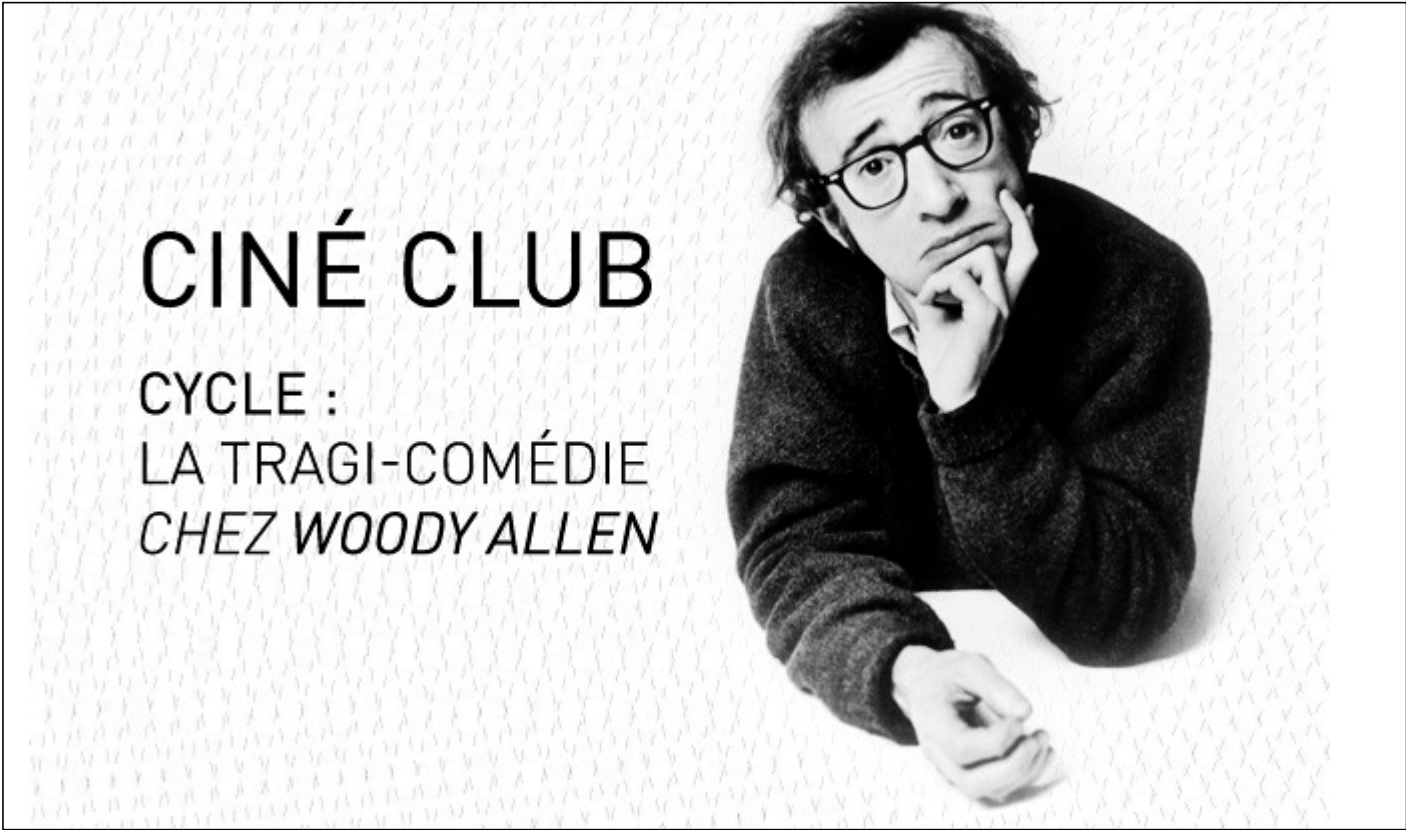
PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, le célèbre réalisateur américain, Woody Allen, sera à l'honneur lors de ce cycle, qui comprendra une projection de trois de ses films, à savoir : *Crimes et délits* (1989), *Manhattan* (1979) ainsi que le succès aux trois Oscars *Hannah et ses sœurs* (1986). Un cycle résolument dédié aux aspects tragiques et comiques des œuvres du réalisateur de *Match point*, qui lui-même reconnaît user d'auto-dérision et de thèmes récurrents dans sa vie personnelle, tels que : la sexualité, la mort, la spiritualité et la religion.

L'occasion est ainsi donnée au public constantinois d'en apprendre plus de l'œuvre d'Allen, à travers 3 morceaux choisis où l'humour et les peurs du réalisateur transparaissent le mieux.

Woody Allen est un réalisateur, scénariste, acteur et humoriste américain, né le 1er décembre 1935 à New York. Il a obtenu de nombreuses récompenses cinématographiques, dont quatre Oscars (deux pour *Annie Hall* en 1978 Note 1, un pour *Hannah et ses sœurs* en 1987 et un pour *Minuit à Paris* en 2012) auxquels viennent s'ajouter 18 autres nominations, particulièrement pour le meilleur scénario original, catégorie pour laquelle il détient le record de victoires (3) et, de très loin, de nominations (15). Il est également écrivain (pièces de théâtre et nouvelles) et clarinettiste de jazz.

Woody Allen est l'un des cinéastes américains les plus connus et les plus prolifiques de ces quarante dernières années. Les comédies de mœurs, souvent sur fond psychanalytique, sont incontestablement son domaine favori, bien qu'il s'essaye parfois à d'autres genres. Il se met lui-même en scène comme acteur dans un grand nombre de ses films, incarnant souvent un personnage proche de lui-même, caricature de l'intellectuel juif new-yorkais en proie à des affres tragi-comiques.



Il réalise pratiquement un film par an depuis le début des années 1970 au cours desquelles sa popularité a explosé. La carrière cinématographique de Woody Allen débute en 1965 lorsqu'il joue dans son premier film *Quoi de neuf, Pussycat ?*. On notera qu'il est seulement scénariste et acteur dans ce film. Remarqué par le producteur Charles Feldman, il réalise son premier film en 1966, *Lily la tigresse* (*What's Up, Tiger Lily ?*). Ce long métrage est à l'origine un film d'espionnage japonais dont il a réécrit les dialogues afin d'en faire une œuvre burlesque suite au doublage en anglais. En 1967, il interprète le neveu de James Bond dans la parodie *Casino Royale*. La fin des années 1960 marque les débuts

d'Allen en tant que réalisateur. Il réalise successivement et avec succès *Prends l'oseille et tire-toi* (*Take The Money and Run*) (1969), *Bananas*, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander* (*Everything You Always Wanted To Know About Sex (But Were Afraid to Ask)*), *Woody et les Robots* (*Sleeper*), ainsi que *Guerre et amour* (*Love and Death*). Ces films s'inscrivent dans la continuité de son travail d'auteur de sketches télévisés au style burlesque et satirique. Et pour cause, il s'agit exclusivement de pures comédies s'appuyant sur de grosses farces et autres gags visuels. Allen est alors fortement influencé par les œuvres de Bob Hope, Groucho Marx et Humphrey Bogart. Le grand public voit en

lui un petit bonhomme à lunettes, tourmenté et d'une épouvantable maladresse. Il s'imposera, toutefois, grâce à des œuvres plus personnelles, teintées de mélancolie, mais toujours pleines d'autodérision, comme *Annie Hall* et *Manhattan* (1979), films dans lesquels s'illustre sa première muse en la personne de Diane Keaton.

K. H.

SOIRÉE DE JAZZ CLASSIQUE

Le trompettiste Flavio Boltro séduit le public algérois

Une soirée de jazz classique puisée dans le répertoire des années 30 avec une subtile touche de modernité à été animée jeudi à Alger par le trompettiste italien Flavio Boltro et son quintet. Organisée dans le cadre de la participation française au 14e Festival culturel européen qui se tient à Alger depuis le 10 mai, le passage de Flavio Boltro, Italien coqueluche du jazz français, a été une confirmation du succès du jazz italien dans le monde après le passage de son compatriote Nicola Conte lors du spectacle d'ouverture de ce festival. Les compositions présentées ont très vite conquis le public algérois, venu nombreux à cette soirée, vu leur inspiration franche des grands classiques de jazz sur le plan rythmique qui a rendu les pièces de Flavio Boltro familières aux oreilles de son public. Accompagné de Stefano Di Battista au saxophone et Pietro Lussu au piano, Flavio Boltro se révèle être un soliste d'exception avec sa parfaite maîtrise technique de sa trompette et de son orchestre tout en restant aussi un sideman qui offre à ses musiciens la possibilité de s'exprimer autant que lui. En improvisation comme en jouant des partitions, le quintet a fait preuve d'une grande cohésion tout en dégageant une énergie qui se transmettait au public qui a beaucoup apprécié les solos de chacun des musiciens à la trompette, saxophone, contrebasse, batterie et piano. Le jazz, considéré aujourd'hui comme facteur de paix et de dialogue universel, est en ce mois au cœur de la programmation du Festival culturel européen qui se poursuivra jusqu'au 30 mai avec plusieurs concerts musicaux prévus à Alger, Oran et Annaba en plus d'une pièce de théâtre et de spectacles pluridisciplinaires.

APS

RÉCITAL À ALGER SOUS LA DIRECTION DE LAURA JACKSON

Un mélange de styles réussi !

L'Orchestre symphonique national (OSN), dirigé par l'Américaine Laura Jackson, a donné, jeudi, un récital de musique à l'Auditorium de la Radio algérienne, à Alger, dans un mélange des styles réussi, mêlant la musique universelle et le jazz à la musique algérienne. D'entrée déjà, les sonorités à consonances jazz des classiques contemporains de la musique anglo-saxonne américaine ont agrémenté l'espace Aïssa Messaoudi, donnant le ton à un programme décalé où la rigueur et la rectitude du classicisme universel étaient tempérés. *"Summertime"* de George Gershwin et *"West side story"* de Léonard Bernstein, exploitant la dissonance des sonorités, ont offert à l'assistance une ambiance caractérisée par la douceur de la mélodie et la variation de rythmes irréguliers et saccadés, incitant les instrumentistes à faire valoir leurs qualités techniques. La soprane Christine McCune-Clemmons, le baryton John Cimino et le ténor Paul Spencer Adkins ont ravi le public par l'ampleur et la tessiture dans leurs voix pures et cristallines, atteignant des

gammes de hautes modulations. Le pianiste-concertiste Jon Kliftonoff a brillé dans l'interprétation de différentes pièces au programme faisant montre d'une grande maîtrise de l'instrument et de prouesses techniques appréciables, notamment dans *"Rhapsody in blue"* de George Gershwin. Sid Ahmed Belli a, pour sa part, mis en valeur, dans un travail d'arrangement remarquable, la diversité du patrimoine culturel algérien, élevant au rang de l'universalité un florilège d'airs kabyles qui a suscité en particulier, l'adhésion du public américain présent dans la salle. *"Rodéo"* d'Aaron Copland a plongé l'assistance dans l'ambiance du far west, marquée par les envolées du violon dans des gammes pentatoniques qui ont ramené à la mémoire les plaines et les montagnes rocheuses du littoral pacifique. *"Carmen"* de Georges Bizet a aplati l'ambiance et *"Csardas, pièce pour flûte et orchestre"* de Vittorio Monti a permis au flûtiste Djamel Ghazi de partager avec le public le plaisir des sens dans l'allégresse, rappelant aux musiciens de l'OSN les postures et les attitudes de la musique clas-

sique. Dans une invitation conjointe à un retour aux sources, un brassage de cultures aux couleurs multiples a été mis à l'œuvre par l'OSN, créant des passerelles d'échanges renforcées par l'enthousiasme et l'entrain de Laura Jackson. Directrice du Philharmonic Orchestra (Reno), Laura Jackson a étudié à l'Université du Michigan et au Centre de musique de Tanglewood avant de diriger, à différentes occasions, plusieurs orchestres, notamment en France, aux Philippines, en Chine et en Grande-Bretagne. Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la baguette du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement plus de soixante-dix musiciens, l'OSN est dirigé depuis 2001 par le maestro Abdelkader Bouazzara. Organisée par l'OSN en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou et le Partenariat nord-africain pour les opportunités économiques (Napeo) Algérie, le récital sera reconduit samedi prochain dans la ville de Tizi-Ouzou.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes....)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : **emploipartner- 1411**

Poste : **Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

Office public notarial, Cité Garidi 1, BT 02 N°08, Kouba, Tribunal d'Hussein Dey, Alger
Modification des statuts de la Société à Responsabilité Limitée dénommé"Compagnie Maghrébine de Carrières d'Agrégats"
Au capital de 100.000 DA siège social à El Hachimia, wilaya de Bouira, ayant pour objet exploitation de carrières de pierres de taille pour la construction et l'industrie

Démission des gérants et désignation d'un gérant salarié

Par acte reçu en l'étude le 09/05/2013, enregistré, il a été consacré la démission des messieurs ABANE Arezki et SENADJEKI Sid-Ali du poste de gérant de la société et ce à compter du 10/05/2013, et qui restent les seuls associés et nomination de M. HASSENA Ahcène gérant salarié de la société pour une durée illimitée à compter du 10/05/2013

L'article 15 des statuts de la société se trouve ainsi modifié.

Une copie sera déposée au Centre national du registre de commerce de Bouira.
POUR AVIS, LE NOTAIRE

Midi Libre N° 1876 | Samedi 18 mai 2013 - 243/13

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/2013

PCCE 2013: ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NATIONALES - LOCATION DE MATERIELS-

INDIQUER LE LOT CONCERNÉ

- A ne pas ouvrir-

Et adressé à: Monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya de Bejaia 05
boulevards des frères BOUAOUINA -BEJAIA-06000

Le pli principal de l'offre contiendra deux (02) enveloppes fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. Une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Ces offres contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires.

1 - Offre technique

- déclaration à souscrire dûment signée ;
- déclaration de probité signée et renseignée
- l'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- copie légalisées de registre de commerce et en cours de validité
- extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement
- carte d'immatriculation fiscale
- Numéro d'identité fiscal (NIF)
- récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (EURL, SNC, SARL....) copie légalisée
- mise à jour (CNAS-CASNOS-CACBPATPH) copie légalisée et en cours de validité
- casier judiciaire du gérant copie légalisée et en cours de validité
- Moyen matériels justifiés par des cartes grises (à mettre sur chantier) copie légalisée et en cours de validité.
- Moyen humaine avec CV (à mettre sur chantier)

2 - Offre financière:

- Soumission dûment signée
- Bordereau des prix unitaires signé et renseigné
- Le devis quantitatif et estimatif signé et renseigné
- Cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé

-La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP avant 12 heures; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séances publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14h00 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la date limite de préparation des offres avant 12h00mn.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Boulettes de dinde aux courgettes



Ingrédients :

400 g d'escalopes de dinde
3 petites courgettes
1 oignon
80 g de mie de pain
150 g de fromage râpé
1 œuf
10 cl de lait
40 g de beurre
3 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe de farine
Sel, poivre.

Préparation :

Laver les courgettes, couper les deux extrémités, les râper avec une grille à gros trous. Les faire revenir 8 à 10 min à la poêle dans 2 c. à soupe d'huile avec l'oignon haché. Saler, poivrer.

Mettre la mie de pain à tremper dans le lait. Couper les escalopes de dinde en morceaux. Les passer au hachoir à viande. Ajouter la mie de pain pressée, le fromage, les courgettes tiédies et l'œuf. Saler, poivrer. Façonner des boulettes. Les fariner légèrement.

Chauffer le beurre et 1 c. à soupe d'huile dans une poêle. Faire dorer les boulettes 5 min à feu vif en secouant la poêle dans un mouvement de va et vient. Poursuivre la cuisson 15 min à feu doux en tournant régulièrement les boulettes. Servir chaud avec des courgettes en lamelles cuites à la vapeur et des petites tomates.

Petits pains sucrés à la farine de seigle



Ingrédients :

200 g de farine de seigle,
300 g de farine blanche
30 cl d'eau
1 pincée de sel
2 sachets de levure de Boulanger
25 g de sucre
2 c. à soupe d'huile
Des graines de sésame

Préparation :

Mélanger, soit au robot ou à la main, une bonne quinzaine de minutes tous les ingrédients en commençant par le sel, sucre, huile, farines, levure et eau sauf les graines de sésame. Laisser pousser la pâte recouverte d'un torchon pendant 45 minutes à température ambiante. Après ce laps de temps, former des petites boules de la grosseur d'une mandarine, les disposer sur la plaque du four huilée et laisser reposer à nouveau. Préchauffer le four à 200°C. Mouiller les dessus des petits pains et recouvrir de graines de sésame. Baisser le four à 160°C et enfourner 20 minutes en plaçant un récipient rempli d'eau sous la plaque de façon à faire de la vapeur.

EXCÈS DE SÉBUM

Traitement naturel anti-peau grasse

La peau grasse est la conséquence d'une production excessive de sébum. Bonne nouvelle, ce sébum hydrate et protège la peau. Ainsi au final la peau des personnes ayant une tendance grasse est mieux protégée et vieillit moins vite.

Masque d'argile verte :

L'argile verte reminéralise la peau. Elle absorbe aussi et régularise l'excès de sébum.

Les peaux grasses tirent donc bénéfice d'un masque régulier à base d'argile verte.

Vous pouvez faire vous-même votre masque. Mélangez 3 c. à soupe d'argile verte, une c. à soupe de jus de citron, une c. à soupe de miel. Appliquez 15 minutes puis rincez à l'eau tiède.

Bain au vinaigre :

En cas de peau à tendance grasse, pensez à ajouter du vinaigre dans votre bain (versez du vinaigre dans l'eau du bain). Relaxe vous une quinzaine de minutes avant de vous rincer à l'eau claire.

Pour les soins quotidiens :

- Même les peaux grasses doivent être hydratées, mais judicieusement. Hydratez surtout l'extérieur du visage, car l'excès de sébum se situe souvent au centre du visage (front, nez, menton).

- Préférez des crèmes légères, des gels, des lotions. Côté maquillage préférez des fonds de teint fluides, pas trop couvrants.

- Côté ingrédients, privilégiez les acides de fruits, les sels de zinc et l'argile, le kaolin. Ils sont absorbants et matifiants. En revanche, évitez les bases à l'alcool qui augmentent la production de sébum.

Attention au soleil !

Le soleil assèche et tend



ainsi à améliorer les peaux grasses. Toutefois cette amélioration est trompeuse et passagère attendu que le soleil

tend aussi à épaissir la peau. C'est ainsi qu'au retour des vacances, une éruption de boutons est probable.

RIDEAUX MAISON

Comment bien nettoyer des voilages

Au fil du temps, les beaux voilages blancs que nous accrochons aux fenêtres de notre maison finissent par se salir, et même après un lavage en machine ou à la main, on ne parvient pas à leur redonner le blanc éclatant de leur premier jour. Ils sont ternes et froissés, alors voici comment leur redonner toute leur blancheur et leur procurer, en plus, un beau tomber.

Étapes de réalisation

Commencez par mettre vos voilages dans la machine à laver, et par leur



faire un pré lavage. Ce cycle court aura pour résultat de retirer la poussière accumulée sur les voilages.

Le pré lavage terminé, ouvrez le tambour de votre machine, et versez-y une dose de lessive, puis les deux sachets de levure de boulanger. Puis lavez vos voilages, à 30°C au maximum.

La lessive va les laver, la levure de boulanger va leur redonner leur blancheur et leur éclat. Avec ce mélange miracle, vos voilages seront propres, bien blancs et éclatants, et ils se saliront moins vite. La saleté ne s'y incrustera pas, et même sans repassage, ils tomberont comme il faut.

Astuces

L'ortie contre les infections urinaires



Chauffez l'eau à ébullition puis ajoutez cette eau bouillante aux feuilles d'ortie. Laissez infuser une dizaine de minutes. Buvez une tasse plusieurs fois par jour (jusqu'à 8 fois)

Le tilleul pour combattre la fièvre



Si vous avez une fièvre passagère et non significative, prenez une infusion de tilleul. Mais n'hésitez pas à consulter si la fièvre dure plus de deux jours.

Le piment de Cayenne pour le mal de dos



Mélanger à un peu de piment, de farine et un peu d'eau tiède afin d'obtenir une pâte. Mettez dans un linge fin et appliquez sur la partie du dos douloureuse.

Le vinaigre pour calmer les piqûres de méduse



Lorsqu'on se fait piquer par une méduse, ça fait mal et ça brûle. appliquez sur la partie douloureuse du vinaigre, cela est inoffensif et soulage vraiment.

Mots Fléchés N°1677

embrouillai bloqueront	↓	résider	↓	statuée	↓	encore	↓	bramera beux des exploits sportifs	↓	puissances	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓
porteur	→									voie urbaine jeunes étudiants	→		
stagner	↓							arme de poisson note de olé	→				façon- nées
pouffera	→					hardes- se	→						débâ- lante
signe de portée	↓			parodie	→	déquer- nçant	↓			devins téméraire atome noctif	→		
se laisse- tomber (s')	↓	ourlets passa tout près	→					argile rouge	→			degré musical petit naïve	→
absurde la part de phaon	→							échouais	↓				
fruit à huile	→					indium auleho	↓			fil de lars rien	→		
vedette	↓									emploi théâtral unités de scolaire	→		
						réinstal- les (te) beau naïfions	↓						
feras le fier	↓					suintant	→					note de fin terre ferme	→
						lombes	↓					siège de scolété	→
						habitudes sacrées voies d'accès	→					voutut	↓
										trans- sas	→		
être bourrier passant par	↓									ennuiera	↓		
										mauvaise odeur	↓		
										délassé	↓		
						feras du tort	→					sainte de l'agenda	→
						luste	↓					licke	↓
										garrotter	→		
concorde trouas	↓									arène de catcheur	↓		
						souhaiter	→						
						union eu- ropéenne	↓						
rétro- grades	→												disposé
pénu	↓												
						posture de yoga	→						pareil mais raoocuroi
étolie de mer	→									discours inutile	→		

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6					8			1	3	4	9	6	2	7	8	5
		4		2		1	7		8	5	9	4	7	1	3	6	2
1		5		7	9	2	6		2	6	7	8	5	3	9	4	1
			5			9	1		5	4	3	6	1	8	2	9	7
				9		6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5	3
		9		4			5		9	2	8	7	3	5	4	1	6
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4
5				8		6	4		4	9	5	1	2	7	6	3	8

I D E U S D R
A L L E G R E S S E E T E
L I B E R T A I R E S C
R U M I N E R T A P O T A
M I N E R A L E A L E S
G I T E A N A A T E L E
N E R F G I F L E S R
F A R A V E N O R F A
T A R S E E C R A S A I
R I S E T T E A S P I S
O F U I T E S B O N
A N C R E R A S P A R E R
H E U I T A L I E E
T R A N S I E B A S S I N
U R E E S L A C E N I
P A G E S A U T E R O N T
D E S S U S T R A V E E
D E R T E S T E S A N
A R A U R N E L O T
B R I E F E R T U Y E R E
U T F R A C E S S E S

Le mystère de la flamme éternelle qui brûle à New York bientôt résolu ?

Une équipe de chercheurs vient de mettre en évidence un processus unique à la base de la formation de gaz naturels alimentant une flamme éternelle située à New York.

Dissimulée derrière une chute d'eau à l'ouest de New York, une flamme éternelle brûle depuis des années sans la moindre interruption. Elle a certainement éclairé des centaines de générations, certains la font même remonter à l'époque des Amérindiens. Comme la centaine de brasiers qui détiennent le privilège de ne jamais s'éteindre, cette flamme suscite donc une grande curiosité. Mais celle de New York intrigue encore plus. En effet, le plus souvent, ces brasiers sont alimentés par des fuites de gaz provenant des sous-sols de la Terre ou plus simplement par l'ajout de combustible fourni par l'homme.

Un secret jusque-là inviolé !

Toutefois en ce qui concerne celle de New York, le secret de sa combustion reste entier !

Une étude réalisée récemment sur son foyer par une équipe de géologues indique que la flamme est alimentée par un processus géologique jamais mis en évidence jusqu'à présent. D'ordinaire, les roches qui alimentent en gaz de schiste les flammes éternelles montent à des températures proche de 100 degrés. Mais dans le cas de celle de New York, les roches retrouvés en profondeur ont tout au plus la chaleur équivalente de celle d'une "tasse de thé",



indiquent les chercheurs cités par le Daily Mail. Ces résultats suggèrent donc que les gaz naturels sont produits à partir d'un procédé différent. "Si ce fait s'avère vrai, cela implique qu'il y a certainement beaucoup plus de ressources de gaz de schiste que nous ne pensions jusqu'à présent"

conclut à Our Amazing Planet Arndt Schimmelmann, chercheur à l'Université d'Indiana et principal auteur de l'étude. Relativement peu connues, les Chutes de la Flamme Éternelle sont situées au sein du parc Chestnut Ridge à l'ouest de New York. Les chercheurs ont actuellement

identifié d'autres micro suintements de gaz au sein de la ville, qui pourrait provenir de la même source que ceux qui alimentent la flamme éternelle.

Mais les recherches doivent encore être approfondies afin d'en savoir plus.

Pour se camoufler, la vipère du Gabon utilise... les nanotechnologies

La vipère du Gabon de l'Ouest utilise sans le savoir les propriétés des nanotechnologies pour mieux se camoufler sur le sol recouvert de végétation de son milieu naturel, ont révélé jeudi des chercheurs. Selon eux, les nanostructures qui recouvrent les écailles d'un noir profond formant les taches typiques de la vipère «Bitis rhinoceros» pourraient même contribuer à fabriquer un matériau miracle pour absorber la lumière.

Le secret de «l'ultra-noir»

Ces taches d'un noir velouté, qui s'entremêlent avec des écailles blanches et brunes sur le dos de la vipère, ne reflètent qu'une infime partie de la lumière qui leur parvient, créant un contraste qui permet à l'animal de se fondre parfaitement dans son décor végétal. Une équipe des universités allemandes de Kiel et Bonn a découvert le secret de cet «ultra-noir» : des microstructures en formes de feuilles très serrées en

recouvrent les écailles, et sont elles-mêmes hérissées d'arêtes nanométriques (un nanomètre est équivalent à un milliardième de mètre).

Et c'est cette combinaison de structures minuscules pointant selon des angles différents qui éparpillerait et piègerait aussi bien la lumière, estime l'étude publiée dans la revue britannique Nature Scientific Reports. «La structure produisant cet effet de noir velouté pourrait aussi être appliquée à d'autres matériaux», écrivent les chercheurs. Ils pourraient par exemple s'avérer très utiles pour des systèmes optiques ou capturer la chaleur du soleil. Certes, il existe déjà des surfaces artificielles «ultra-noires» plus sombres que les taches de la vipère, mais elles pourraient encore être améliorées si on leur adjoignait la nanotechnologie dont la Nature a doté le serpent, estime Marlene Spinner, zoologue à l'Université de Bonn, interrogée par l'AFP.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AQUARIUM

Inventeur : A.W.T. Brande - Date : 1819 - Lieu : Angleterre

L'aquarium a vu le jour en 1819. À cette époque, l'aquariophilie n'était pas très répandue. Malgré le fait que le premier aquarium public a vu le jour à Londres en 1835, l'aquarium a connu son essor seulement vers 1880 avec l'apparition de l'électricité. Le premier poisson tropical à vivre dans un aquarium a été le poisson de paradis en 1846.



RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35



«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

LA VÉRITÉ



23h05



Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

FRINGE - LE RETOUR



20h35



Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES NOUS Ç NOUS
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE
L'ENFER

20h45



En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

HAWAII 5-0 - PA'ANI



20h50



Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

THE VOICE



22h35



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphane Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Siham Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

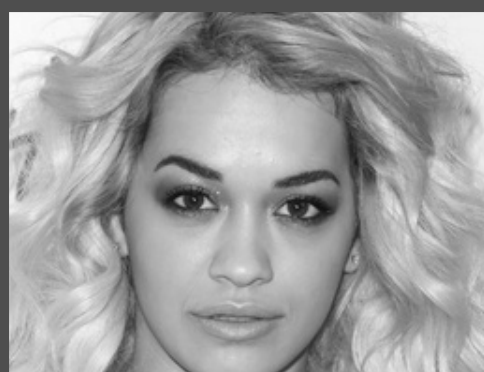
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Malin Akerman

1^{re} sortie avec son bébé

Malin Akerman, alors que son bébé s'apprête à fêter son premier mois, a effectué sa première sortie depuis l'accouchement. Elle était accompagnée de sa propre mère.



Rita Ora elle est de toutes les soirées branchées !

Rita Ora est de toutes les soirées. Lundi soir, elle faisait partie des quelques privilégiés invités à une écoute du nouvel album des *Daft Punk Random Access Memories* au Electric Cinema de Notthing Hill.

Kerry Washington

elle mise sur le rouge !

Kerry Washington assure la promo de sa série, *Scandal*, diffusée outre-Atlantique sur la chaîne ABC ! Ravissante pour l'occasion, elle s'affiche en total look rouge !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h57
Dohr	12h44
Asr	16h34
Maghreb	19h52
Icha	21h25

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LA PLACE TAHRIR DE NOUVEAU EN ÉBULLITION

Les manifestants réclament le départ de Morsi



Des centaines d'Egyptiens manifestaient vendredi au Caire pour réclamer le départ du président Mohamed Morsi, près d'un an après son élection, ont rapporté des médias. Des marches sont parties de différents quartiers de la capitale en direction de la place Tahrir, symbole du soulèvement qui a contraint le président Hosni Moubarak à la démission en février 2011, selon des médias. En tête de l'un des cortèges, deux grandes banderoles réclamaient "une élection présidentielle anticipée" et "une Constitution unissant tous les Egyptiens". Des membres de la campagne "Tamarrod" (rébellion, en arabe), qui dit avoir réuni plus de deux millions de signatures pour exiger le départ de M. Morsi, faisaient signer des formulaires aux passants tout en défilant, selon la même source. Selon les médias officiels, la sécu-

rité a en outre été renforcée autour du ministère de l'Intérieur, proche de la place Tahrir, devant lequel des violences se sont souvent produites en marge de manifestations. Plusieurs partis et forces politiques, comme Al-Doustour du Prix Nobel de la Paix, Mohamed ElBaradei et le mouvement du 6-Avril, l'un des fers de lance de la révolte de début 2011, avaient appelé à cette manifestation contre le président Morsi et les Frères musulmans dont il est issu. Ils réclament l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, la libération des militants politiques emprisonnés et justice pour les "Martyrs de la révolution". La première année au pouvoir du premier président civil d'Egypte a été émaillée de nombreux affrontements, parfois meurtriers, entre ses partisans et ses opposants. APS

DURANT LES QUATRE PREMIERS MOIS 2013

207 morts dans des accidents de la route



207 personnes ont trouvé la mort et 6.236 autres ont été blessées dans 5.661 accidents de la route enregistrés dans les zones urbaines durant les quatre premiers mois de 2013, indique jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le directeur de l'information et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali

Boudalia, a indiqué que 625 accidents de la route ont été provoqués par des motocycles en raison "des comportements irresponsables des jeunes, l'excès de vitesse, le non port du casque et le non respect du code de la route par les motards". La DGSN a appelé les usagers de la route à faire preuve de vigilance pour préserver leur vie et celle d'autrui.

ISLAMOPHOBIE À MILAN

Des femmes discriminées pour leur appartenance religieuse

Un groupe de femmes musulmanes accompagnées de leurs enfants ont été empêchées d'accéder à un parc d'attraction à Milan par la direction de cette structure, accusée de les avoir discriminées pour leur appartenance religieuse, a appris vendredi l'APS de sources médiatiques à Rome. Selon Basma Farrag, présidente de l'association "Consommation Halal", citée par les médias, une sortie récréative au parc aquatique de Milan, organisée au profit de quelque 200 femmes et enfants d'origine musulmane venus de toute l'Italie, n'a pu avoir lieu, à cause d'obstacles sciemment dressés par le responsable de cette structure pour l'empêcher en doublant les tarifs et en interdisant l'utilisation des équipements. Face à ces tergiversations, l'événement a été annulé à la grande déception des participantes, selon la présidente de l'association, pour qui "nous nous sentons dans la peau de victimes de racisme et de discrimination, de par cette attitude". Après cet acte d'islamophobie, les femmes victimes ont décidé de saisir la justice, d'organiser un sit-in de protestation devant le parc et si nécessaire, un autre devant la présidence de la République. Selon ce responsable qui vit à Bari (Pouilles-sud), de nombreuses personnes de confession musulmane ont subi des



violences physiques dans la région, ainsi que dans d'autres régions du pays au cours des dernières semaines par des "assaillants non identifiés". Sharif Lorenzini a expliqué à Ansa et au Giornale, que "ces incidents ont commencé après le 30 avril dernier, lorsque la police a démantelé une cellule islamiste dans les Pouilles, qui préparerait des actes terroristes", déplorant que "des opérations policières de ce genre puissent conduire à adopter des attitudes comme celle du propriétaire du parc aquatique". R. N./APS

FRANCE, VOTE DES ÉTRANGERS Une promesse de campagne enterrée

Le président français François Hollande a repoussé jeudi dernier le vote des étrangers non communautaires au-delà des municipales de 2014, enterrant quasiment une de ses 60 promesses de campagne pour la présidentielle de 2012. Il s'est engagé, lors de sa deuxième conférence de presse semestrielle à l'Élysée, à présenter un texte dans ce sens au Parlement après ces échéances locales, à condition d'avoir la majorité qui lui fait défaut aujourd'hui. "Je ne veux pas donner l'impression que nous chercherions avant les municipales à utiliser cette question du droit de vote des étrangers pour entretenir je ne sais quel malentendu", a déclaré le président français, promettant toutefois qu'un texte sera soumis au Parlement. "Le Parlement en fera l'adoption s'il le souhaite", a-t-il dit. Les déclarations du président Hollande cadrent avec les propos du porte-parole du Parti socialiste (gauche au pouvoir), David Assouline, qui affirmait récemment que le droit de vote des étrangers n'interviendrait pas aux prochaines municipales 2014, faute d'une "majorité parlementaire". Selon lui, il manquerait "quelques dizaines" de voix parlementaires pour obtenir une majorité sur le droit de vote des étrangers aux élections locales et cela ne devrait pas intervenir lors des municipales de 2014. Lors de sa première

conférence de presse semestrielle le 13 novembre dernier, le président Français avait affirmé qu'il fallait "commencer par constituer (la) majorité" susceptible de voter cette réforme. "Ensuite, le texte sera présenté", avait-il promis. Des membres de la société civile, dont de nombreuses personnalités, l'avaient appelé en décembre à tenir son engagement de campagne sur le vote des étrangers aux élections locales. Récemment, cinquante parlementaires et intellectuels ont adressé dans le journal Libération une lettre ouverte à François Hollande pour lui demander de lancer "une campagne" en faveur du droit de vote aux élections municipales des étrangers afin de "convaincre les élus hésitants". Pour l'heure, seuls les étrangers ressortissants de l'UE peuvent participer aux élections municipales en France. En mars 2010, les députés de la majorité (UMP) avaient repoussé, lors d'un vote à l'Assemblée nationale, une proposition de loi socialiste visant à donner le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers non européens aux élections municipales.